



CRASH D'UN PETIT AVION DE TRANSPORT MILITAIRE EN 1^{ÈRE} RÉGION MILITAIRE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSENTENT LEURS CONDOLÉANCES

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion aux familles des deux cadres décédés en martyrs suite au crash d'un petit avion de transport militaire survenu jeudi en 1^{re} Région Militaire. Le Général d'armée Saïd Chanegriha a rendu visite aux blessés de ce crash.

P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Samedi 16 ramadhan - 7 Mars 2026 - N° 1253 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

GROUPE DE LA HAYE QUARANTE ÉTATS POUR SAUVER LA PALESTINE ET LE DROIT INTERNATIONAL



Le 5 mars 2026, quarante pays se sont réunis à La Haye dans le cadre d'une rencontre d'urgence convoquée par le Groupe de La Haye, co-présidé par l'Afrique du Sud et la Colombie.

P.7

3^e ÉDITION DU FORUM NATIONAL SUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT

PLACE À L'INNOVATION ET L'INTÉGRATION AFRICAINES

Dans le cadre du renforcement du soutien à la nouvelle orientation de l'Algérie en matière de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, la 3^e édition du Forum national sur l'emploi et l'entrepreneuriat a été inaugurée par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui.

P.2

ETAT D'AVANCEMENT DES MÉGAPROJETS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL CONSACRÉE À CE SUJET



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, une réunion de travail consacrée à l'état d'avancement des mégaprojets de la ligne minière Est, de la mine de phosphate et ses unités et du projet d'extraction de zinc à Oued Amizour, avant le lancement de leur exploitation effective fin mars courant.

EXPORTATIONS AGRICOLES

LA CNMA ET L'ANEXAL UNISSENT LEURS EFFORTS POUR INVESTIR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) ont signé une convention de partenariat stratégique visant à promouvoir l'exportation des produits agricoles et à accompagner les producteurs nationaux vers les marchés internationaux, a indiqué jeudi la CNMA dans un communiqué.

P.4

3^e ÉDITION DU FORUM NATIONAL SUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT PLACE À L'INNOVATION ET L'INTÉGRATION AFRICAINNE

Dans le cadre du renforcement du soutien à la nouvelle orientation de l'Algérie en matière de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, la 3^e édition du Forum national sur l'emploi et l'entrepreneuriat a été inaugurée par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui.

Par Ikram Haou

Les travaux de la 3^e édition du Forum national sur l'emploi et l'entrepreneuriat ont été ouverts jeudi dernier sous la supervision du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui. Cette édition est placée sous le thème : « Les enjeux de l'innovation nationale à la lumière des perspectives d'intégration africaine ».

Il convient de noter que cette édition a connu la présence de plusieurs ministres et responsables, notamment le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, ainsi que la secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, en plus de représentants de différents secteurs et organismes nationaux.

Dans ce cadre, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, a déclaré que l'entrepreneuriat des jeunes constitue un axe essentiel du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Selon le ministre, cette orientation a contribué à instaurer et à développer une culture du travail chez les jeunes, tout en favorisant la protection de leurs droits.

Par ailleurs, M. Hidaoui a souligné le rôle important joué par le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans la promotion de la culture de l'entrepreneuriat auprès des jeunes. Il a également relevé, à cette occasion, les



avancées réalisées au sein du milieu universitaire afin d'ancrer concrètement cette culture.

Il a ajouté que ces efforts font de l'Algérie « un modèle à suivre en Afrique et dans plusieurs pays du monde en matière de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat », a déclaré M. Hidaoui.

Il a également remercié les hautes autorités du pays pour les efforts déployés afin de faire de la jeunesse un acteur et un contributeur à la dynamique économique nationale, à travers le développement de ses compétences et la valorisation de son important potentiel.

Dans cette optique, il a annoncé l'organisation, en avril prochain, de la première Olympiade nationale des clubs de robotique.

De son côté, M. Noureddine Ouadah, lors de sa participation à un panel de haut niveau organisé dans le cadre de cette rencontre, a évoqué les moyens mis par l'État à la

disposition des jeunes afin d'investir dans leurs capacités d'innovation et de créativité. Il a notamment cité les incubateurs d'entreprises et les centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE), qui ont permis à de nombreux jeunes de devenir porteurs de projets économiques.

Pour sa part, M. Saihi a insisté sur les efforts du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale en matière de soutien à l'entrepreneuriat, considéré comme « un choix fondamental pour la création de richesse ». Il a également évoqué, dans ce contexte, certaines mesures adoptées pour soutenir les start-up, notamment l'allègement des cotisations aux caisses par rapport aux autres investisseurs, l'accompagnement des start-up durant leurs premières phases, en coordination avec le ministère de l'Économie de la connaissance et des Start-up, ainsi que l'étude de la possibilité d'une prise en charge finan-

cière au démarrage, un projet actuellement à l'étude.

Selon Mme Selma Bakhta Mansouri, les produits algériens ont démontré leur compétitivité et leur positionnement lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée en septembre de l'année dernière.

Elle a également souligné que cette foire a constitué une opportunité permettant de valoriser les capacités de production locales, tout en offrant un espace pour renforcer les passerelles de communication entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues africains ayant participé massivement à cet événement.

Elle a rappelé qu'au cours de cet important rendez-vous africain, plus de 2 000 exposants provenant de plus de 140 pays africains ont pris part aux différentes activités.

Il convient également de noter qu'à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, le CSJ et le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ont signé un accord de coopération.

Par ailleurs, ils ont procédé au lancement de la plateforme numérique de formation à distance de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat.

À travers le thème choisi pour cette édition, il apparaît que l'Algérie cherche à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération africaine afin de promouvoir l'entrepreneuriat, non seulement à l'échelle nationale, mais également au niveau continental, en investissant davantage dans le potentiel de sa jeunesse.

I.H

SALON INTERNATIONAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE RIMINI (ITALIE)

L'ALGÉRIE PRÉSENTE LES INNOVATIONS ALGÉRIENNES

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a présenté ses réalisations scientifiques et technologiques lors du salon international de la transition énergétique « Key – The Energy Transition Expo ».

Par Malika Azeb

Participant à cet événement aux côtés de plusieurs entreprises économiques opérant dans le secteur des énergies renouvelables, organisé à Rimini, en Italie, le CDER a exposé différents produits et solutions issus de ses travaux de recherche.

Cet événement, qui s'est tenu du 4 au 6 mars 2026, a été supervisé par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il a constitué une occasion pour le CDER de présenter ses différents produits de recherche ainsi que des projets de développement à vocation économique, notamment ceux liés à l'énergie solaire photovoltaïque.

Cette participation a également

permis de mettre en avant la maîtrise et les compétences des chercheurs et des ingénieurs algériens dans le domaine du développement de systèmes et d'applications modernes, destinés à la réalisation de projets de qualité conformes aux normes technologiques concurrentielles à l'échelle internationale.

La présence du CDER à ce salon s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique liant l'Algérie et l'Italie dans le domaine des énergies renouvelables.

À la tête d'une importante délégation de chefs d'entreprises économiques algériennes, le CDER a présenté des systèmes de contrôle de qualité développés au sein de ses plateformes technologiques, notamment ceux liés à la plateforme d'essais de l'énergie solaire, à l'étalonnage des instruments de mesure du rayonnement

solaire, ainsi qu'aux tests de qualité et d'efficacité des chauffe-eau solaires. Ces solutions ont suscité l'intérêt d'entreprises étrangères et de bureaux d'études souhaitant améliorer la conception des centrales solaires à travers des mesures précises et fiables.

Par ailleurs, les entreprises et les organismes algériens ont pris part à différentes rencontres bilatérales d'affaires avec leurs homologues étrangers afin d'explorer les opportunités de coopération et d'échanges d'expertises, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Ces rencontres ont également permis de mettre en valeur le potentiel algérien en matière de recherche scientifique et d'industrie dans le vaste domaine des énergies.

Le salon de Rimini a rassemblé

plus de 1 000 exposants et est considéré comme un hub majeur pour les pays de la Méditerranée et de l'Afrique en matière de décarbonation et de développement des énergies propres, notamment l'énergie solaire.

Il est également considéré comme l'un des principaux événements européens consacrés à la transformation énergétique et aux technologies propres.

En marge du salon, le représentant du CDER a été reçu par le directeur exécutif de l'Italian Exhibition Group, Corrado Perboni, avec lequel il a échangé sur le développement du secteur des énergies renouvelables dans les deux pays. Les deux responsables ont également examiné les moyens de lancer une coopération concrète entre l'Algérie et l'Italie dans ce domaine.

M.A

ETAT D'AVANCEMENT DES MÉGAPROJETS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL CONSACRÉE À CE SUJET

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, une réunion de travail consacrée à l'état d'avancement des mégaprojets de la ligne minière Est, de la mine de phosphate et ses unités et du projet d'extraction de zinc à Oued Amizour, avant le lancement de leur exploitation effective fin mars courant.

La réunion a également porté sur le projet de la route transsaharienne et la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset.

RA



CRASH D'UN PETIT AVION DE TRANSPORT MILITAIRE EN 1^{ÈRE} RÉGION MILITAIRE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DES DEUX CADRES MARTYRS

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion aux familles des deux cadres décédés en martyrs suite au crash d'un petit

avion de transport militaire survenu jeudi en 1^{ère} Région Militaire.

"Suite à la douloureuse épreuve causée par le crash d'un petit avion de transport militaire en 1^{ère} Région Militaire, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des

Forces armées, ministre de la Défense nationale, présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion aux familles des deux cadres martyrs, prie Allah Tout-Puissant, en ces jours bénis, d'entourer les défunts de Sa sainte miséricorde et de prêter pa-

tience et réconfort à leurs proches, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux survivants. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

RA

DÉCÈS DÉCÈS DU JOURNALISTE MOHAMED AOUADI

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, vendredi, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du journaliste émérite, feu Mohamed Aouadi, décédé jeudi.

"La Direction générale de la communication à la Présidence de la Répu-

blique présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du journaliste émérite, feu Mohamed Aouadi, qui s'est éteint en ces jours bénis du mois sacré de Ramadhan", lit-on dans le message des condoléances.

"La presse algérienne perd en lui l'un des piliers du paysage télévisuel, ayant formé des centaines de journalistes au

sein de l'Etablissement public de télévision.

Le défunt était reconnu pour ses nobles qualités morales et son grand professionnalisme et comptait parmi les plus grands reporters et les brillants directeurs de l'information à avoir marqué la Télévision algérienne", selon la même source.

"Puisse Allah accorder au défunt Sa sainte miséricorde, l'accueillir en Son vaste paradis et prêter patience et réconfort à ses proches. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", conclut la même source.

SECTEUR DE LA SANTÉ/SYNDICALISME LE SG DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ REÇOIT DES MEMBRES DU SABSP ET DU SIA

Le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, a reçu des membres du Syndicat autonome des biologistes de la santé publique (SABSP) et du Syndicat des infirmiers algériens (SIA), avec lesquels il a examiné les préoccupations professionnelles, indique vendredi un communiqué du ministère.

"Ces deux rencontres ont été tenues jeudi au siège du ministère, en présence des membres de la commission centrale chargée du dialogue avec les partenaires sociaux", précise le communiqué.

Cette activité "s'inscrit dans le cadre de la poursuite des rencontres consultatives engagées par le ministère de la Santé avec les différents partenaires sociaux du secteur, conformément aux orientations du ministre du secteur, Mohamed Seddik Ait Messaoudene".

S'agissant de la rencontre avec la délégation du SABSP, conduite par le Dr Boudjelal Youcef, "elle a constitué un espace de dialogue responsable et constructif, au cours duquel plusieurs préoccupations professionnelles liées aux biologistes de la santé publique ont été abordées, notamment l'amélioration des conditions de travail et l'instauration d'un climat professionnel adéquat permettant à ce corps d'exercer ses missions dans les meilleures conditions", précise le communiqué.

Les discussions ont également porté sur le statut particulier et les régimes indemnitaires relatifs au secteur, ainsi que sur les différentes problématiques professionnelles auxquelles sont confrontés les biologistes sur le terrain.

Le SG du ministère de la Santé a mis en avant la volonté du ministre du secteur "d'améliorer la performance des professionnels de la santé et de leur as-

surer des conditions de travail appropriées, ce qui se répercutera directement et positivement sur la qualité de la prise en charge du patient ainsi que sur le rendement de l'ensemble du système de santé". "L'ensemble des personnels du secteur de la santé, quels que soient leurs grades et leurs missions, bénéficient de la même considération de la part de l'administration centrale", a-t-il assuré. Les différentes préoccupations des professionnels de la santé, en tête desquels les biologistes, seront prises en considération par la commission centrale chargée par le ministre d'examiner les revendications des partenaires sociaux, a ajouté M. Talhi.

Quant à la rencontre avec une délégation du SIA, conduite par Yahiaoui Ramdane, elle a permis de mettre en évidence une convergence de vues entre les représentants du syndicat et l'administration centrale autour de plusieurs dossiers, les deux parties ayant souligné la nécessité de poursuivre le travail commun afin d'apporter des changements positifs sur le terrain et d'améliorer les conditions professionnelles, dans l'intérêt général du secteur.

Dans ce cadre, M. Talhi a salué le rôle central des infirmiers au sein du système de santé, au regard de leurs efforts constants dans la prise en charge des patients, soulignant que ce corps constitue un acteur essentiel du système de santé.

Le ministère de la Santé "exprime toute sa considération à l'ensemble des syndicats et partenaires sociaux", les appelant à "poursuivre le travail dans un esprit de responsabilité et de coopération afin d'atteindre un objectif commun, à savoir servir le patient et améliorer la qualité des services de santé", a-t-il dit.

RA

CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE EXPERTS ET CHEFS D'ENTREPRISE SOULIGNENT LES PRINCIPAUX MOTEURS

Des experts et des chefs d'entreprise ont mis en avant, à Alger, les importantes potentialités de croissance dont dispose l'économie algérienne, d'où la nécessité d'accélérer le processus de transformation numérique afin de renforcer les perspectives de diversification économique.

Lors d'une rencontre économique tenue jeudi à Alger, les participants ont unanimement estimé que l'exploitation des facteurs prometteurs de croissance de l'économie algérienne requiert le renforcement de l'innovation et le développement des compétences humaines afin de soutenir la compétitivité des entreprises sur les marchés intérieur et extérieur.

Dans ce contexte, le directeur général du cabinet de conseil "Algeria Green Service", organisateur de l'événement, Nazim Sini, a insisté sur l'importance de la dynamique de la consommation intérieure et de la croissance de plusieurs secteurs, notamment l'agroalimentaire, l'industrie, le transport et l'agriculture.

Selon l'intervenant, le marché algérien des biens de consommation demeure attractif et appelé à davantage de croissance, soutenu par des facteurs démographiques et urbains, ainsi que par l'amélioration du pouvoir d'achat et l'évolution des comportements de consommation.

Dans son intervention, le directeur général de l'entreprise Djezzy, Boumediene Senouci, a souligné que la transformation numérique constitue un moteur fondamental du développement économique, mettant en avant le rôle des opérateurs de téléphonie mobile dans la fourniture de services de connexion à internet et de transfert de données, deux éléments clés de cette

dynamique.

L'entreprise Djezzy a œuvré au renforcement du réseau de télécommunications et au déploiement des nouvelles technologies, notamment la 5G, actuellement en cours de déploiement à grande échelle, tout en développant des solutions numériques destinées aux entreprises, telles que le cloud computing, les infrastructures numériques et l'intelligence artificielle, a-t-il relevé.

L'entreprise se focalise sur le partenariat avec les start-up pour développer des solutions technologiques innovantes, ce qui contribuera à valoriser les compétences locales et à renforcer la dynamique de l'économie numérique, a ajouté le même responsable, soulignant qu'il sera procédé, dans ce sens, au lancement d'un programme destiné aux étudiants au niveau de 18 wilayas, basé sur le soutien à l'innovation, à la technologie et à l'accompagnement des initiatives juvéniles.

Pour sa part, le président du Groupe algérien des acteurs du numérique (GAAN), Hachemi Benali, a souligné que l'intelligence artificielle constitue désormais un outil d'appui à la prise de décision et au renforcement des capacités humaines, affirmant que l'Algérie dispose de compétences d'ingénierie qualifiées, capables de contribuer au développement du secteur des services numériques.

Il a indiqué, en outre, que certaines entreprises algériennes activant dans le secteur de la technologie ont réellement réussi à se positionner sur les marchés internationaux, notamment en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, où elles continuent d'exporter leurs services à un niveau concurrentiel.

RE

EXPORTATIONS AGRICOLES

LA CNMA ET L'ANEXAL UNISSENT LEURS EFFORTS POUR INVESTIR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) ont signé une convention de partenariat stratégique visant à promouvoir l'exportation des produits agricoles et à accompagner les producteurs nationaux vers les marchés internationaux, a indiqué jeudi la CNMA dans un communiqué.

Par Saïd Slimani

Signée mercredi au siège de la CNMA, cette convention s'inscrit dans une démarche de soutien à la diversification économique, en faisant de l'agriculture et de l'agro-industrie des leviers de création de valeur et de croissance, précise la même source.

À travers cet accord, la CNMA entend encourager les agriculteurs à intégrer la dimension export dans leurs stratégies de développement, en élargissant leurs débouchés commerciaux et en améliorant les standards de production, notamment en matière de qualité, de traçabilité et de conformité aux exigences des marchés extérieurs.

De son côté, l'ANEXAL mettra son expertise au service des producteurs et des opérateurs de l'agro-industrie afin de les accompagner dans la compréhension des mécanismes du commerce international, des procédures



réglementaires et des opportunités offertes par les marchés cibles, selon le

communiqué.

La convention prévoit la mise en

place d'un cadre structuré de collaboration réunissant producteurs agricoles, transformateurs et exportateurs, dans une logique de chaîne de valeur visant à organiser l'offre nationale et à renforcer sa compétitivité ainsi que sa durabilité sur les marchés internationaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord, un programme de rencontres et d'actions de sensibilisation sera déployé tout au long de l'année 2026. Des sessions d'information régionales seront organisées afin d'initier les agriculteurs aux enjeux de l'exportation et de promouvoir leur ouverture vers les marchés extérieurs.

Une rencontre nationale regroupant producteurs agricoles, opérateurs de l'agro-industrie et exportateurs est également prévue afin d'examiner les perspectives de développement des filières à fort potentiel exportateur et les conditions nécessaires à leur compétitivité, conclut le communiqué.

S.S

RAMADHAN

LE PLAN PROACTIF DU GOUVERNEMENT A PERMIS LA DISPONIBILITÉ DE VIANDES IMPORTÉES À DES PRIX RÉGULÉS

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a annoncé, jeudi à Alger, que le plan proactif mis en place par le Gouvernement en prévision du mois de Ramadhan a permis d'enregistrer une disponibilité de viandes importées à des prix régulés, indique un communiqué du ministère.

Lors de sa visite au salon "Ramadhan au Palais", organisé au Palais des expositions (Safex), où elle s'est enquis de l'opération d'approvisionnement en produits de large consommation et a pris connaissance des réductions appliquées, la ministre a précisé que "le plan proactif adopté par le Gouvernement, en coordination avec les différentes instances concernées pour la préparation du mois de Ramadhan, a permis d'assurer une disponibilité des viandes importées de différents types et de mettre ce produit essentiel à la disposition du citoyen à des prix étudiés et régulés".

À cette occasion, Mme Abdellatif a donné des instructions à l'entreprise Magros, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement, de manière à garantir la régulation

de la chaîne de distribution et la satisfaction des besoins des marchés tout au long du mois de Ramadhan, notamment pour les produits connaissant une forte demande durant cette période.

Elle a également appelé à renforcer la coordination avec les agriculteurs et à leur permettre de commercialiser directement leurs produits aux consommateurs, ajoute la même source.

La ministre a également effectué une visite de travail et d'inspection à la direction régionale du commerce de la wilaya d'Alger, où elle a suivi un exposé exhaustif présenté par le directeur régional du commerce, Hocine Moumen, sur le fonctionnement de la direction et ses missions en matière d'organisation et de contrôle du marché.

Dans ce cadre, Mme Abdellatif a insisté sur la nécessité d'améliorer la performance des fonctionnaires et des cadres et de mobiliser les moyens humains et matériels disponibles, afin d'assurer un service public de qualité répondant aux attentes des citoyens et des opérateurs économiques, conclut le communiqué.

RE

COMMERCE ET SERVICE

REZIG SUPERVISE QUATRE NOUVELLES OPÉRATIONS D'EXPORTATION DEPUIS TLEMCEM

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a supervisé, jeudi à Tlemcen, le lancement de quatre opérations d'exportation de produits industriels vers plusieurs pays.

Ces opérations concernent l'exportation de 17 tonnes de papier par l'entreprise "Miga Warak" de Tlemcen vers la Tunisie, 21 tonnes de fibres plastiques par l'usine algérienne de fibres de polyester de Tlemcen vers l'Égypte, ainsi que 75 tonnes de produits dérivés du caroubier par l'entreprise Boubelzena pour les produits du caroubier, destinées à la Thaïlande, au Vietnam et au Guatemala.

Le ministre a également supervisé, par visioconférence, une autre opération portant sur l'exportation de six camions chargés d'équipements électroménagers par le représentant officiel de la société Samsung Algérie, depuis Sétif vers la Tunisie.

Dans une déclaration à la presse, M. Kamel Rezig a précisé que tous les produits destinés à l'exportation sont des produits entièrement fabriqués localement, dans divers domaines tels que l'électronique, les produits alimentaires, le papier et les plastiques. Il a également salué la concurrence entre les wilayas dans le domaine des opérations d'exportation.

Il a ajouté que l'objectif du ministère

pour l'année 2026 est de relancer la dynamique des exportations, compte tenu de leurs effets positifs sur les opérateurs économiques et sur l'économie nationale.

Lors de l'ouverture du Salon de la chaussure et du cuir, organisé à la salle omnisports Abdallah-Benmansour dans la commune de Tlemcen, par le ministère en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie "Tafna" de Tlemcen, et qui se poursuivra jusqu'au 9 mars, avec la participation d'environ 80 exposants (artisans et entreprises spécialisées dans la fabrication de chaussures et d'articles en cuir provenant de plusieurs wilayas), le ministre a souligné que les participants ont démontré la qualité et la maîtrise de leurs produits, reflétant ainsi les capacités et le potentiel de ce secteur.

Il a également indiqué que l'exportation des produits industriels exige avant tout la garantie de la qualité, soulignant que l'industrie de la chaussure en Algérie s'oriente vers l'ouverture aux marchés mondiaux et à la concurrence internationale, grâce à la politique menée dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont les résultats commencent à apparaître dans les secteurs de l'habillement et de la chaussure.

RE

TRANSPORT DE L'HYDROGÈNE VERT-PROJET SOUTH2 CORRIDOR

RENCONTRE DE COORDINATION PROCHAINEMENT À ALGER

L'Algérie accueillera dans les prochains mois une rencontre de coordination des parties participant au projet South2 Corridor pour le transport de l'hydrogène vert produit en Algérie vers des pays européens, a annoncé jeudi le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hedna.

Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, M. Hedna a précisé que cette rencontre, prévue à Alger à l'initiative du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, se penchera sur les mécanismes de concrétisation de ce grand projet, qui représente un "saut qualitatif" dans ce domaine.

La rencontre regroupera les différentes parties concernées par ce projet en Algérie, en Tunisie, en Italie, en Autriche et en Allemagne, afin de coordonner les actions à entreprendre pour la réalisation de ce projet, qui a vocation à renforcer la transition énergétique dans la région, tout en confortant la place cen-

trale de l'Algérie sur la scène énergétique, a indiqué le même responsable.

Le South2 Corridor s'ajoute au projet d'interconnexion électrique pour l'exportation de l'électricité algérienne décarbonée vers l'Italie, a-t-il poursuivi, soulignant que les études relatives à ce projet, piloté par Sonelgaz, Sonatrach et la société italienne ENI, avancent rapidement.

En Afrique, Sonelgaz s'appête à lancer des projets de réalisation de centrales électriques au Burkina Faso et au Mozambique, a-t-il fait savoir, expliquant que comme pour le projet de centrale électrique en cours de réalisation à Niamey (Niger), le groupe algérien mettra son expertise à la disposition des partenaires africains via la formation spécialisée, avec la création d'un dépôt de matériel pour doter ces projets d'équipements et de pièces de rechange produits localement.

Pour ce qui est des projets d'énergie solaire en Al-

gérie, M. Hedna a indiqué que la mise en œuvre du programme de réalisation de 15.000 mégawatts (MW) d'ici 2035 avance "à pas sûrs", rappelant le lancement effectif de la première phase, prévoyant la réalisation de centrales dans plusieurs wilayas pour une capacité totale de 3.200 MW.

Plusieurs centrales entrèrent en service au cours de cette année pour une capacité totale de 1.480 MW, selon le responsable.

À ce propos, il a précisé que le taux de réalisation a dépassé 93% au niveau de la centrale de Tendla dans la wilaya d'El Meghaier (200 MW), 86% à la centrale d'El Ghrous dans la wilaya de Biskra (200 MW), 76% à la centrale d'El Foulia dans la wilaya d'El Oued (300 MW), 62% à la centrale de Khenguet Sidi Nadjji dans la wilaya de Biskra (150 MW), et 50% au niveau des centrales de Ouled Djellal, Abadla (Béchar) et M'sila.

RE

OUARGLA

LA GÉNÉROSITÉ N'A PAS DE LIMITE DURANT LE MOIS SACRÉ

Dans la wilaya d'Ouargla, l'installation de tables destinées à l'Iftar ainsi que la distribution de repas en faveur des familles démunies et des voyageurs constituent l'une des expressions les plus visibles de la solidarité déployée par les bénévoles durant le mois sacré du Ramadhan.

Par Halim Dardar

Dès les premières heures de la matinée, les équipes de volontaires s'activent afin de réunir toutes les conditions nécessaires à ces actions d'entraide qui marquent ce mois de piété et de spiritualité. Les repas destinés à la rupture du jeûne sont préparés à domicile avec soin, dans le respect des règles d'hygiène ainsi que des procédures d'emballage et de conditionnement.

Parmi les nombreuses initiatives citoyennes, Mme Khawla s'illustre chaque année à l'approche du Ramadhan. Aux côtés d'un groupe de femmes, elle participe à la



préparation de plats chauds qu'elles remettent ensuite à une association caritative chargée d'assurer leur distribution à l'heure du ffour.

Interrogé par l'APS, le président d'association Abderrahmane Guerrida a souligné que le bénévolat représente pour les jeunes une

véritable école où se transmettent les valeurs de solidarité et d'altruisme. Selon lui, Ouargla constitue, durant le mois de Ramadhan, un exemple vivant d'entraide sociale, la table d'Iftar symbolisant à la fois la fraternité et le renforcement des liens communautaires.

Il a également indiqué qu'environ 300 repas chauds sont distribués quotidiennement, aussi bien pour l'Iftar que pour le S'hour, le repas pris avant la reprise du jeûne. Ces distributions ont lieu dans les espaces publics, à proximité des mosquées et dans les stations de transport, sous l'encadrement de bénévoles, de donateurs et d'associations caritatives.

Concernant l'organisation et le suivi de ces initiatives, la Direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya délivre, après étude des dossiers déposés, des autorisations pour l'ouverture de restaurants solidaires et de points d'Iftar à travers les différentes communes. Ces espaces sont installés notamment dans les quartiers à forte densité de population, près des mosquées et le long des principaux axes de passage.

L'ensemble de ces actions vise à garantir la distribution des repas de rupture du jeûne dans des conditions satisfaisantes d'organisation et d'hygiène. Elles illustrent également la coordination entre les efforts de la société civile et l'accompagnement des autorités locales, au service d'une solidarité concrète durant le mois sacré.

H.D

ORAN

SOLIDARITÉ ET GÉNÉROSITÉ AU CHEVET DES ENFANTS MALADES

Par Kahina Baghdad

Quelques instants avant l'iftar, une atmosphère particulière envahit le service d'oncologie pédiatrique du Centre anti-cancer « Emir Abdelkader » d'Oran. Rien n'évoque les soirées habituelles.

Dans ces couloirs où la souffrance côtoie la détermination, et où l'odeur des produits désinfectants se mélange aux arômes rassurants d'une chorba fumante, le mois de Ramadhan révèle un autre visage : celui d'une solidarité vivante et concrète.

À l'entrée du service, de jeunes volontaires passent les portes avec discrétion, transportant des marmites encore chaudes, des cagettes remplies de fruits et des boîtes de pâtisseries. Malgré la fatigue accumulée, les visages demeurent éclairés. Les regards échangés suffisent à comprendre l'essentiel : il ne s'agit pas uniquement de remettre des repas, mais de répondre à un engagement profondément humain.

Dans un angle du couloir, l'organisation se déroule avec une précision remarquable. Les plateaux se succèdent : soupe chaude, plat principal, salade fraîche, dattes, jus et pâtisseries traditionnelles — chamia et Sboe El Cadi — qui rappellent les tables familiales du mois sacré.

Chaque jour, près de 250 repas sont préparés. L'objectif ne consiste pas seulement à calmer la faim, mais surtout à transmettre un message clair et fort : « Nous sommes à vos côtés ».

Certains enfants se déplacent eux-mêmes jusqu'au point de distribution, soutenus par leurs

mères ou par cette énergie fragile que l'on appelle l'espoir. D'autres, affaiblis par les traitements, reçoivent la visite des bénévoles dans leurs chambres. Un léger coup frappé à la porte, un sourire sincère, un « Ramadhan Karim » murmuré avec douceur : parfois, ces gestes simples suffisent à rapprocher les cœurs.

Cette action est menée par l'Association d'aide aux enfants atteints de cancer, avec l'appui constant de donateurs fidèles. Depuis plus de vingt-six ans, l'association accompagne les malades et leurs familles sur les plans médical, social et psychologique, poursuivant son engagement avec constance et discrétion.

Son président, Mohamed Bensekrane, rappelle que cette initiative est devenue un rendez-vous incontournable du mois sacré au sein de l'établissement hospitalier. Enfants, adultes et accompagnateurs : personne n'est laissé de côté.

Une attention particulière est accordée aux mères, présentes jour et nuit auprès de leurs enfants. Pour beaucoup d'entre elles venues de wilayas lointaines et séparées de leurs proches, ces repas représentent bien davantage qu'une aide matérielle : ils incarnent une présence, un soutien moral, une main tendue.

Dans une chambre éclairée d'une lumière douce, une jeune mère veille son fils, âgé de quatre ans. Lorsqu'un bénévole lui apporte son plateau d'iftar, elle esquisse un sourire discret. Venue d'une région éloignée pour soigner son enfant, elle confie que l'éloignement familial rend le Ramadhan particulièrement difficile.

« Ce geste nous aide énormément », murmure-t-elle. « Il nous apporte un peu de la chaleur que

nous avons laissée derrière nous », ajoute-t-elle, la voix chargée d'émotion.

Ouahid Benkinane, coordinateur de l'opération, rappelle que des donateurs financent fidèlement cette initiative depuis de nombreuses années. Les 250 repas préparés quotidiennement respectent des normes sanitaires strictes. « Offrir un repas chaud à ceux qui viennent de loin n'est pas seulement un acte de solidarité, c'est un devoir humain », souligne-t-il.

L'élan de solidarité ne s'arrête d'ailleurs pas aux murs du centre. Il s'étend aussi à la maison d'accueil destinée aux malades atteints de cancer située rue Maoued Ahmed, qui dispose de douze lits. Là également, les repas sont distribués avec la même discrétion et la même attention.

Dans les couloirs, le bénévole Brahim Sekkal avance d'un pas pressé. Il transporte les plateaux tout en semant des paroles simples capables d'apaiser les inquiétudes. « Parfois, un simple sourire suffit. Il peut soulager une mère épuisée par l'angoisse ou redonner un peu d'énergie à un enfant fatigué », explique-t-il.

Puis arrive le moment attendu. L'appel annonçant la rupture du jeûne retentit. Un profond silence s'installe. Les mains se lèvent pour la prière. L'iftar commence dans une sérénité presque palpable. Ici, la nourriture dépasse la simple fonction de repas : elle devient un message de vie, une promesse de soutien et un témoignage d'humanité. Dans chaque cuillerée de soupe, dans chaque dattes partagée, se raconte ainsi une histoire de solidarité écrite dans le silence et portée par l'espoir.

K.B

BLIDA

UN VASTE PLAN D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES POUR L'ANNÉE 2026

Les autorités de la wilaya de Blida, par l'intermédiaire de la Direction des équipements publics, engagent une vaste stratégie de développement pour l'année 2026. Ce plan d'envergure, détaillé mercredi par Mokhtar Djamaï, le premier responsable du secteur, se concentre sur la modernisation des services essentiels. Le programme cible prioritairement l'enseignement, la santé publique, la sécurité des citoyens et le réseau de transport, afin d'élever durablement la qualité de vie des habitants et de combler les manques structurels de la région. L'éducation se taille la

part du lion dans cette planification avec vingt-trois chantiers distincts. L'effort porte sur la construction d'écoles, l'agrandissement de locaux existants et l'installation de centres de suivi médical scolaire. Le pôle urbain d'El-Affroun concentre une activité intense avec cinq écoles primaires, trois collèges et deux lycées en phase de construction, tandis que plusieurs autres établissements secondaires et moyens sont actuellement au stade de la conception technique. Parallèlement, le domaine de la santé voit trois projets majeurs progresser, dont un en phase de

planification. La sécurité n'est pas en reste avec quatre opérations partagées entre la police et la gendarmerie pour renforcer la surveillance territoriale. Enfin, le secteur des transports bénéficie de deux initiatives, l'une déjà en chantier et l'autre à l'étude. Selon les explications fournies à l'APS, la réussite de ces chantiers garantira de meilleures conditions pédagogiques, une protection sanitaire accrue et une mobilité fluide, répondant ainsi aux exigences sociales et à l'essor économique local.

K.B

PÉTROLE RUSSE

LES ÉTATS-UNIS AUTORISENT L'INDE À EN IMPORTER PROVISOIREMENT

Le département du Trésor des États-Unis a consenti, jeudi 5 mars, une autorisation exceptionnelle d'une durée d'un mois permettant à l'Inde d'importer du brut russe frappé par les sanctions.

Par Kamel Hamissi

Cette décision intervient alors que les perturbations liées au conflit au Proche-Orient compromettent directement les flux énergétiques vers le sous-continent indien.

D'après une note officielle émanant du Trésor, cette permission restera valide jusqu'au 3 avril 2026, à minuit. Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a justifié sur X cette mesure par la nécessité de "maintenir l'approvisionnement énergétique planétaire". Il a toutefois précisé que cet aménagement ne générera "aucun profit substantiel pour Moscou",



puisqu'il ne concerne que les cargaisons déjà immobilisées en haute mer.

M. Bessent a également souligné que cette décision permettra de réduire les tensions

induites par "la volonté de Téhéran de prendre en otage l'énergie mondiale". Le Trésor a néanmoins exclu explicitement toute extension de cette clause au pétrole en provenance d'Iran. New Delhi

s'impose comme un débouché majeur pour l'or noir russe. Depuis 2022, Washington, Bruxelles et les membres du G7 ont multiplié les trains de sanctions visant à asphyxier financièrement la Russie, l'empêchant de soutenir son effort militaire en Ukraine. Malgré ces entraves, l'Inde a non seulement maintenu mais accru ses importations de brut russe, acquiesçant à des tarifs inférieurs aux cours mondiaux, se hissant au second rang des acheteurs derrière la Chine. Pour contraindre l'Inde à cesser ces achats, Donald Trump avait instauré en août une taxation de 25 % sur divers biens en provenance de ce pays. Un accord bilatéral avait ensuite tempéré ces droits, avant que la juridiction suprême américaine n'invalide partiellement ces taxes douanières. Depuis le 24 février, les produits indiens subissent donc une surtaxe uniforme de 10 %, identique à celle appliquée à toutes les importations entrant aux États-Unis.

K.H

ESCALADE VERBALE ENTRE BUDAPEST ET KIEV A CAUSE DU PÉTROLE RUSSE

Volodymyr Zelensky a proféré des menaces explicites à l'encontre de Viktor Orban, suscitant des réprobations jusque dans les rangs de l'opposition hongroise, pourtant habituellement plus favorable à Kiev.

Les tensions entre la Hongrie et l'Ukraine se sont considérablement accrues vendredi 6 mars, les deux dirigeants échangeant des propos belliqueux. Lors d'une intervention radiophonique, le chef du gouvernement magyar a annoncé une suspension du transit des marchandises essentielles à destination de l'Ukraine via son territoire, tant que Kiev n'autorisera pas les livraisons de brut.

La veille, les autorités ukrainiennes avaient dénoncé la rétention par Budapest de sept employés bancaires nationaux qui convoieraient depuis l'Autriche "35 millions d'euros et 9 kg d'or". L'établissement Raiffeisen, d'où provenaient ces fonds, s'est refusé à tout commentaire.

Les relations bilatérales, déjà exécrables depuis plusieurs années, se dégradent alors que Viktor Orban fait campagne pour sa

réélection. Membre de l'UE et de l'Otan, la Hongrie a néanmoins resserré ses liens avec Moscou après l'invasion de 2022, invoquant la protection de la minorité magyare d'Ukraine.

Le Premier ministre hongrois reproche à son homologue ukrainien d'avancer des prétextes trompeurs pour entraver la remise en service de l'oléoduc Droujba, section ukrainienne endommagée en janvier par une frappe russe. Jeudi, Volodymyr Zelensky a revendiqué sans détour ce blocage politique : "Pour être franc, je ne le rétablirai pas. C'est ma position", a-t-il affirmé devant des responsables gouvernementaux, précisant avoir informé les instances européennes. "Il s'agit de brut russe. Certains principes sont inaliénables. Ils nous anéantissent, et nous devrions approvisionner Orban sous prétexte que le pauvre homme ne peut remporter les élections sans cet or noir ?"

En représailles, Budapest paralyse un prêt européen de 90 milliards d'euros destiné à l'Ukraine ainsi qu'un nouveau train de sanctions antirusse. Le président ukrainien s'est montré particulièrement menaçant : "Nous espérons

qu'un individu seul ne fera pas obstacle à ces 90 milliards. Dans le cas contraire, nous transmettrons ses coordonnées à nos soldats. Qu'ils le contactent et dialoguent avec lui dans leur propre langage."

Cette déclaration sans précédent a provoqué l'indignation du gouvernement hongrois, mais aussi de l'opposition, pourtant plus encline à soutenir Kiev. Viktor Orban a réaffirmé son intransigeance : "Je ne céderai ni au chantage ni aux menaces visant ma personne. Il ne s'agit pas de moi, mais de l'intérêt national. Nous ne devons pas plier, ce serait préjudiciable au pays."

Cette confrontation inédite entre voisins s'inscrit dans un contexte de flambée des prix énergétiques depuis les frappes israélo-américaines en Iran. La cherté du gaz et du pétrole pénalise l'économie hongroise déjà léthargique, alors que les enquêtes d'opinion sont défavorables à Viktor Orban après seize années de pouvoir.

K.H

PRÉCARITÉ DE LA PLACE FINANCIÈRE DU GOLFE DES CAPITAUX FUIENT DUBAÏ POUR SINGAPOUR ET HONG KONG

Par Nawal Bordji

De nombreux détenteurs de fortunes asiatiques s'informent ou entament des démarches pour rapatrier leurs avoirs placés à Dubaï vers les places concurrentes de Singapour et Hong Kong, selon des conseils juridiques et financiers.

La confrontation entre la coalition américano-israélienne et Téhéran ternit l'image de havre du Golfe et préoccupe les investisseurs.

Ces dernières années, l'émirat s'était imposé comme destination prisée des entrepreneurs et familles aisées d'Asie, notamment chinoises, attirés par une législation avantageuse.

D'après l'institut d'émission émirati, l'ensemble des actifs bancaires et financiers du pays culminait à 5.420 milliards de dirhams, soit l'équivalent de 1.280 milliards d'euros.

Cette dynamique se trouve désormais scrutée, les récentes frappes ayant ébranlé la perception de sécurité des Émirats.

Ryan Lin, praticien du droit patrimonial installé à Singapour, révèle que six ou sept de ses vingt mandants basés dans le Golfe,

disposant chacun d'environ 50 millions de dollars, l'ont sollicité ces derniers jours. Trois d'entre eux programmeraient un transfert immédiat vers la cité-État.

Iris Xu, responsable chez Anderson Global, prestataire international de services aux entreprises et fonds, indique que dix à vingt "family offices" se sont enquis cette semaine des modalités de rapatriement de leurs capitaux depuis le Moyen-Orient vers Singapour, redoutant une prolongation du conflit. "L'attrait fiscal de Dubaï ne constitue plus leur priorité essentielle", observe-t-elle.

Un conseiller patrimonial singapourien, s'exprimant sous couvert d'anonymat, rapporte avoir échangé avec treize clients résidant aux Émirats, dont plus de la moitié envisagent sérieusement de déplacer leurs avoirs.

Grace Tang, directrice générale de Phillip Private Equity, constate la nervosité de sa clientèle majoritairement asiatique : dix à vingt personnes se sont informées sur les possibilités de transfert vers Singapour, cherchant avant tout à préserver leur capital.

Dhruva Jyoti Sengupta, dirigeant de WRIFE Private Middle East à Dubaï, affirme n'observer

aucune "discussion concrète sur une évasion des capitaux". Sa clientèle, dit-il, "investit profondément dans la croissance émiratie", conserve sa confiance dans la résilience du pays. "Malgré les turbulences régionales, ils se sentent en sécurité."

Le gouverneur de la banque centrale, Khaled Mohamed Balama, a réaffirmé jeudi la robustesse du secteur financier national, soulignant la continuité des opérations bancaires et assurantielles sans perturbations notables.

Les grandes enseignes singapouriennes comme Bank of Singapore et DBS Group font état d'une surveillance attentive des événements, leurs clients adoptant pour l'heure une posture d'observation.

Jeremy Lim, cofondateur de GrandWay Family Office, poursuit pour sa part l'ouverture d'une structure à Abou Dhabi.

Il conditionne toutefois le maintien de ses projets à la non-implication directe des Émirats dans le conflit et à l'absence d'escalade iranienne supplémentaire.

N.B

GROUPE DE LA HAYE

QUARANTE ÉTATS POUR SAUVER LA PALESTINE ET LE DROIT INTERNATIONAL

Le 5 mars 2026, quarante pays se sont réunis à La Haye dans le cadre d'une rencontre d'urgence convoquée par le Groupe de La Haye, co-présidé par l'Afrique du Sud et la Colombie.

Par Rihab Taleb

Cette réunion marque le plus grand rassemblement organisé par ce groupe depuis sa création en janvier 2025, au moment du génocide à Gaza. Le but est de coordonner des actions gouvernementales concrètes afin de renforcer la pression économique et politique sur l'entité sioniste et mettre fin à l'impunité dont elle bénéficie.

Les discussions se sont déroulées dans un climat de tension croissante, marqué par une accélération de la colonisation en Cisjordanie et une intensification des opérations militaires illégales. Les participants ont dénoncé une annexion de facto du territoire palestinien, qui compromet la continuité géographique indispensable à l'exercice du droit des Palestiniens à l'autodétermination.

Les États présents ont réaffirmé leur attachement à la Charte des Nations unies et aux principes fondamentaux du droit international, notamment l'interdiction de l'acquisition de territoires par la force et l'obligation de garantir la responsabilité des crimes les plus graves. Ils ont insisté sur la nécessité de mettre fin à l'absence persistante de responsabilité pour les



violations commises par l'entité sioniste, en appelant à des enquêtes et poursuites indépendantes, équitables et solides au niveau national comme international.

Les mesures proposées s'appuient sur l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) de juillet 2024, qui avait rappelé l'illégalité de l'occupation et des colonies, ainsi que sur la résolution ES-10/24 de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée en

septembre 2024. Parmi ces mesures figurent l'interdiction de reconnaître la légalité des colonies, le bannissement des importations de produits issus de ces territoires illégaux, et l'empêchement de toute activité économique nationale dans les colonies. Les États participants ont également évoqué la nécessité de contrôler les voyageurs détenteurs de documents de voyage sionistes, conformément aux règles nationales d'inadmissibilité liées aux

crimes de guerre. Mise à part les sanctions économiques, les pays membres du Groupe de La Haye ont souligné l'importance de garantir qu'aucun refuge ne soit offert aux auteurs de génocide, crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou crimes d'agression. Ils ont insisté sur la responsabilité collective de la communauté internationale pour assurer justice aux victimes et prévenir la répétition de tels crimes.

Déjà en 2004, la CIJ avait rendu un avis consultatif sur l'illégalité du mur de séparation construit par l'entité sioniste, rappelant l'obligation des États tiers de ne pas reconnaître ni soutenir cette situation.

En 2024, la Cour a réitéré ces principes en soulignant que l'occupation prolongée et la colonisation constituait une violation flagrante du droit international. Ces avis, bien que non contraignants juridiquement, ont une valeur normative forte et servent de base aux initiatives actuelles. Les conclusions et propositions seront officiellement présentées lors d'une prochaine réunion ministérielle, marquant une étape importante dans la lutte pour la justice et la reconnaissance des droits du peuple palestinien.

R.T

AGRESSION SIONISTE SUR LE LIBAN

LE BILAN S'ÉLÈVE À 217 MARTYRS ET 798 BLESSÉS DEPUIS LUNDI

Le bilan des frappes sionistes continues sur le Liban depuis lundi s'élève à 217 martyrs et 798 blessés, a annoncé vendredi le ministère de la Santé.

Un précédent bilan du ministère, publié jeudi soir, faisait état de 123 martyrs et 683 blessés.

Les avions de guerre de l'armée sioniste ont lancé une nouvelle série de frappes, vendredi, sur la banlieue sud de la capitale libanaise, Beyrouth, après une nuit d'intenses bombardements, a rapporté l'Agence libanaise d'information (ANI).

Le Premier ministre Nawaf Salam a averti qu'une "catastrophe humanitaire" se profilait en raison du déplacement massif de la population, ajoutant que "les conséquences de ce déplacement sur le plan humanitaire et politique pourraient être sans précédent".

Plus de 95.000 personnes ont été déplacées depuis le début des nouvelles frappes sionistes, selon les derniers chiffres officiels.

L'entité sioniste mène depuis lundi une campagne massive de bombardements au Liban.

En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés.

RI

SAHARA OCCIDENTAL

TOUT RÈGLEMENT DU CONFLIT TRIBUTAIRE DU DROIT DES SAHRAOIS À L'AUTODÉTERMINATION

Le Premier ministre de la République sahraouie, Bouchraya Hamoudi Bayoun a indiqué que le peuple sahraoui poursuit sa résistance et sa détermination cinquante ans après la proclamation de son Etat, soulignant que tout règlement du conflit au Sahara occidental ne saurait être légitime ni durable sans l'approbation du peuple sahraoui à travers l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination.

Dans un entretien accordé jeudi au quotidien espagnol "El Salto Diario", le Premier ministre sahraoui a déclaré que le 50e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie « constitue une preuve claire de la capacité du peuple sahraoui à résister face aux politiques d'annexion et aux tentatives de soumission menées par le régime du Makhzen depuis le début du conflit ».

Les Sahraouis, en dépit de toutes les circonstances, ont réussi à construire des institutions étatiques couvrant plusieurs domaines, notamment l'éducation, la diplomatie et l'organisation sociale, a-t-il fait observer.

Le Premier ministre sahraoui a, par ailleurs, relevé que toutes les tentatives visant à imposer des solutions en dehors du cadre de la légitimité internationale ont échoué, que ce soit par la force militaire ou à travers des tentatives de promouvoir des projets politiques ne reconnaissant pas le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Rappelant que l'expérience a démontré que tout règlement qui ne repose pas sur la

volonté des Sahraouis est voué à l'échec, il a souligné que le respect du droit international demeure la seule voie pour mettre fin à ce long conflit.

Dans le même contexte, M. Beyoun a déclaré que les autorités marocaines ont intensifié l'utilisation de drones dans le conflit, estimant que ces moyens n'ont pas été utilisés uniquement contre des objectifs militaires, mais ont également visé des civils dans les zones libérées.

Concernant les négociations politiques, il a indiqué que le Front Polisario demeure « ouvert à toute voie diplomatique sérieuse visant à résoudre le conflit, pour autant qu'elle repose sur le respect du droit à l'autodétermination conformément aux décisions des Nations Unies ».

Il a toutefois souligné que « toute tentative de contournement de ce principe ne ferait que prolonger la durée de la crise et approfondir les tensions dans la région ».

« La dignité pour le peuple sahraoui signifie vivre librement, loin de l'occupation », a-t-il soutenu, notant que les Sahraouis « font face dans les territoires occupés à une surveillance sécuritaire stricte et à une répression continue de la part des autorités marocaines ».

La poursuite de ces politiques « ne parviendra pas à briser la volonté des Sahraouis, qui restent attachés à leur droit légitime à la liberté et à l'indépendance », a-t-il conclu.

RI

DROITS HUMAINS DES JEUNES SAHRAOIS DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS LEUR VIOLATION DÉNONCÉE À GENÈVE

Les participants à une rencontre internationale consacrée à l'analyse de la situation des jeunes vivant sous occupation prolongée ont dénoncé, à Genève, les restrictions et les violations dont sont victimes les jeunes sahraouis dans les territoires sous occupation marocaine.

Lors de cette réunion, organisée en marge de la 61e session du Conseil des droits de l'homme, sous le thème "La jeunesse sous le poids d'une occupation prolongée : la situation des jeunes au Sahara occidental et en Palestine comme exemple", les participants ont abordé les violations des droits de l'homme affectant les jeunes dans les territoires occupés du Sahara occidental et de la Palestine, ont rapporté des médias.

La réunion animée par Yaquta Molay, coordinatrice du Groupe de travail sur les

droits humains au Sahara occidental, a analysé la situation des jeunes au Sahara occidental et dans l'Etat de Palestine, ainsi que les nombreuses restrictions qui affectent leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Elle a également abordé les obstacles qui entravent leur accès à l'éducation, à l'emploi et à la liberté de circulation.

A cette occasion, les intervenants ont exigé le respect des obligations découlant du droit international des droits de l'homme, appelant à renforcer la pression internationale pour garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, considéré comme un droit inaliénable en vertu des principes et de la Charte des Nations unies.

Pour sa part, l'ambassadrice Nadjat Handi, représentante du Front Polisario en

Suisse et auprès des Nations unies et des organisations internationales à Genève, a expliqué en marge de cette rencontre, que la question des violations des droits humains commises contre la jeunesse sahraouie et palestinienne est une réalité commune.

"Ils subissent l'oppression, la privation de leurs droits les plus fondamentaux et les déplacements forcés visant à les anéantir, sous le joug de l'occupation persistante, tout en restant engagés dans la résistance et en faisant face à de nombreux défis dans leur quête d'un avenir meilleur", a-t-elle affirmé, soulignant la "grande similitude" des souffrances endurées par les jeunes dans les territoires sahraouis et palestiniens occupés.

RI

ENERGIE SOLAIRE

L'AFRIQUE AVANCE À PAS DE GÉANT

En 2025, le continent africain s'est distingué comme la région du monde où l'énergie solaire a progressé le plus rapidement, allant à contre-courant du ralentissement observé à l'échelle internationale et modifiant progressivement la géographie mondiale du développement des énergies renouvelables.

Par Salim Nait Ouguelmim

C'est ce que révèle un rapport sectoriel publié à la fin du mois dernier, qui souligne la montée en puissance de ce marché encore considéré il y a peu comme marginal.

Selon l'étude réalisée par l'Association africaine de l'industrie solaire, la puissance photovoltaïque installée en Afrique a progressé de 17 % au cours de l'année 2025. Cette évolution est en grande partie liée à l'arrivée massive de panneaux solaires fabriqués en Chine et importés par de nombreux pays du continent. À l'échelle mondiale, la capacité solaire a certes continué d'augmenter, atteignant 618 gigawatts en 2025, mais le rythme de croissance s'est ralenti avec une progression de 23 %, bien inférieure à celle de 44 % enregistrée l'année précédente. Pour Cynthia Angweya-Muhati, directrice générale par intérim de la Kenya Renewable Energy Association, les entreprises chinoises jouent un rôle déterminant dans cette transformation énergétique. Elle souligne que ces sociétés contribuent largement à accélérer la transition écologique en Afrique, en investissant massivement dans le secteur et en développant des chaînes d'approvisionnement solides au sein de l'écosystème des énergies vertes sur le continent. Toutefois, une partie importante des équipements importés n'a pas encore été pleinement exploitée. À ce jour, la capacité solaire effectivement opérationnelle en Afrique s'élève à environ 23,4 gigawatts-crête, alors que près de 64 gigawatts-crête d'équipements photovoltaïques ont été expédiés vers le continent depuis 2017. À titre de référence, un gigawatt-crête correspond à une puissance maximale d'un milliard de watts pouvant être produite dans des conditions



idéales d'ensoleillement. Pour John Van Zuylen, directeur général de l'Association africaine de l'industrie solaire, cette progression rapide s'explique par l'évolution des politiques publiques et l'amélioration du cadre réglementaire dans plusieurs pays africains. Il estime que l'énergie solaire n'est plus l'initiative de quelques pionniers isolés, mais qu'elle est désormais devenue une priorité énergétique à l'échelle du continent. Selon lui, les transformations observées s'inscrivent dans la durée, car elles reposent sur un alignement croissant entre les orientations politiques et les réalités du marché.

Pendant longtemps, l'Afrique du Sud dominait largement les importations de panneaux photovoltaïques en Afrique, représentant parfois près de la moitié des volumes expédiés vers le continent. Les données les plus récentes indiquent toutefois un rééquilibrage. La part sud-africaine est désormais tombée sous le seuil d'un tiers, tandis que la demande s'intensifie dans de nombreux autres pays. L'année dernière, vingt États africains ont battu leur record annuel d'importations d'équipements solaires et vingt-cinq pays ont chacun importé au moins cent mégawatts de capacité.

Le Nigeria s'est particulièrement illustré en dépassant l'Égypte pour devenir le deuxième importateur africain de technologies solaires. Dans ce pays, les installations pho-

totovoltaïques associées à des systèmes de stockage par batteries représentent une alternative de plus en plus attractive aux générateurs diesel et aux réseaux électriques souvent instables. En Algérie, les importations d'équipements solaires ont été multipliées par plus de trente en un an, tandis que des progressions notables ont également été observées en Zambie et au Botswana. D'après le rapport, au moins vingt-trois pays africains produisent désormais plus de 5 % de leur électricité grâce au solaire. Parmi eux figurent notamment l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Kenya, le Tchad et la République centrafricaine.

La baisse des prix des panneaux photovoltaïques et des batteries, majoritairement importés de Chine, contribue largement à cette expansion. Elle permet de plus en plus aux ménages et aux entreprises d'assurer leur approvisionnement en électricité de manière autonome grâce à des systèmes combinant énergie solaire et stockage. Le coût moyen des batteries en Afrique est ainsi passé de 144 dollars par kilowattheure en 2023 à environ 112 dollars en 2025, une diminution rendue possible par les progrès technologiques qui ont amélioré la flexibilité et la durabilité des systèmes de stockage.

Pour John Van Zuylen, cette diminution continue du coût des batteries pourrait transformer profondément les systèmes énergétiques africains, dans un contexte

où de nombreux pays ont un besoin urgent d'une production d'électricité stable et accessible.

Au Nigeria, la suppression progressive des subventions accordées au diesel au cours des deux dernières années a également favorisé l'essor du solaire. Cette réforme a été appliquée progressivement selon les secteurs afin d'en atténuer les effets économiques, mais elle a rendu le carburant de plus en plus coûteux. De nombreuses entreprises et ménages ont ainsi commencé à se tourner vers l'énergie solaire comme solution plus durable et moins onéreuse. En septembre, les autorités nigérianes ont annoncé la construction prochaine d'une usine de fabrication de panneaux solaires d'une capacité d'un gigawatt, qui devrait devenir la plus importante d'Afrique de l'Ouest. Des projets industriels similaires sont actuellement en cours de développement en Égypte, en Afrique du Sud et en Éthiopie.

Parallèlement à ces initiatives, plusieurs pays africains cherchent à développer leurs propres capacités de production. Le secteur espère notamment bénéficier d'un transfert de savoir-faire en provenance de Chine afin de réduire la dépendance du continent vis-à-vis des équipements et technologies importés. La dynamique ne concerne pas uniquement la production industrielle. L'expansion du secteur solaire génère également une forte croissance de l'emploi dans les services associés. Selon John Van Zuylen, des milliers de petites et moyennes entreprises apparaissent dans les domaines de l'installation, de la maintenance, de la distribution et du financement des projets énergétiques afin de répondre à une demande en forte progression. Malgré cet essor, plusieurs obstacles subsistent.

Contrairement à certaines régions du monde, comme le Moyen-Orient, où les gouvernements définissent souvent des stratégies énergétiques détaillées sur dix ou vingt ans, de nombreux pays africains ne disposent pas encore de cadres politiques suffisamment clairs et cohérents. Cette incertitude constitue l'un des principaux défis pour le secteur. Les entreprises spécialisées dans l'énergie solaire soulignent notamment que l'instabilité des régimes fiscaux, les fluctuations des droits d'importation et l'absence de plans énergétiques à long terme clairement définis peuvent fragiliser la confiance des investisseurs.

S.N.O

AUTOMOBILE

LAMBORGHINI CALE SUR L'ÉLECTRIQUE

Le constructeur italien Lamborghini a récemment confirmé qu'un changement important affectera l'avenir de l'un de ses modèles les plus attendus.

Son PDG, Stephan Winkelmann, a indiqué dans une interview accordée au quotidien britannique The Sunday Times que le projet de modèle Lanzador ne serait finalement jamais produit sous une motorisation entièrement électrique. Cette déclaration marque un tournant pour la marque au taureau, qui avait pourtant présenté ce véhicule comme un symbole de sa transition vers les nouvelles technologies.

Pour justifier cette décision, le dirigeant n'a pas mâché ses mots. Selon lui, consacrer des investissements considérables à des véhicules électriques alors que la demande reste incertaine serait une stratégie risquée. Il estime qu'engager de telles dépenses dans un marché qui n'a pas encore atteint sa maturité reviendrait à s'adonner à « un passe-temps coûteux et financière-

ment irresponsable ». Initialement annoncée pour 2028, la commercialisation du Lanzador avait déjà été repoussée à 2029, signe que les doutes existaient depuis quelque temps au sein de la direction du constructeur.

Présenté en août 2023 sous la forme d'un concept car, ce multiségment au style audacieux combinait les lignes anguleuses du VUS Lamborghini Urus avec la silhouette dynamique d'un coupé sportif. À l'époque, Stephan Winkelmann expliquait que ce modèle devait permettre à Lamborghini de se projeter vers l'avenir tout en restant fidèle à l'ADN sportif qui caractérise la marque depuis sa création. Le projet incarnait ainsi la volonté d'explorer de nouvelles formes de mobilité sans renoncer à la puissance et au caractère mécanique qui font la réputation du constructeur.

Le revirement stratégique intervient également dans un contexte politique et réglementaire en évolution. Au sein de l'Union

européenne, le débat sur l'avenir du moteur thermique reste ouvert. Si l'objectif de réduire drastiquement les émissions de CO₂ demeure, plusieurs ajustements ont été introduits dans la réglementation, notamment la possibilité d'utiliser des carburants synthétiques après 2035. Cette évolution a contribué à rassurer certains industriels qui redoutaient une transition trop rapide vers le tout-électrique.

Lamborghini n'est d'ailleurs pas le seul constructeur à afficher des réserves. Le groupe japonais Toyota, pionnier des motorisations hybrides, plaide depuis plusieurs années pour une approche plus diversifiée, combinant hybride, hydrogène et électrique plutôt qu'un basculement exclusif vers les batteries. Des marques comme Mazda et Subaru avancent également avec prudence, estimant que l'infrastructure de recharge et les coûts de production demeurent des obstacles importants.

S.N.O

L'IMPACT DES GUERRES SUR LA FAUNE ET LA FLORE

DES HÉCATOMBES SOUVENT IGNORÉES

Les guerres n'affectent pas seulement les sociétés humaines. Elles provoquent aussi des bouleversements profonds dans les écosystèmes. La faune et la flore figurent parmi les victimes silencieuses des conflits armés : destruction des habitats, braconnage massif, disparition d'espèces, pollution des sols et perturbation durable des équilibres écologiques. Dans plusieurs régions du monde – et particulièrement en Afrique – les scientifiques considèrent aujourd'hui la guerre comme l'un des facteurs majeurs du déclin de la biodiversité.

Par Kahina Baghdad

Les conflits armés entraînent souvent la destruction directe de l'environnement. Les bombardements, les mines, les incendies et les mouvements de troupes détruisent les forêts, les zones humides et les savanes. Les infrastructures écologiques (rivières, sols, zones protégées) sont également altérées.

Les militaires construisent parfois des routes, des camps ou des bases dans des espaces naturels fragiles, ce qui accélère la fragmentation des habitats. La présence de mines antipersonnel empêche ensuite les activités de conservation pendant des décennies.

À cela s'ajoutent les pollutions chimiques liées aux armes et aux carburants. Dans certaines guerres, des substances toxiques contaminent durablement les sols et les nappes phréatiques, ce qui affecte la végétation et les chaînes alimentaires.

L'effondrement des systèmes de protection de la nature

Un autre effet majeur des conflits est la disparition temporaire des institutions chargées de protéger l'environnement. Lorsque la guerre éclate, les gardes forestiers et les agents des parcs nationaux fuient souvent les zones de combat. Les budgets publics consacrés à la conservation sont réaffectés aux dépenses militaires.

Cette absence de surveillance ouvre la voie à une exploitation incontrôlée des ressources naturelles. Les groupes armés, mais aussi les populations civiles déplacées par la guerre, se tournent vers la chasse et la coupe du bois pour survivre.

Dans plusieurs conflits africains, les milices ont financé leurs activités grâce au commerce de l'ivoire, du bois précieux ou du charbon de bois. Les soldats eux-mêmes chassent parfois la faune sauvage pour nourrir leurs troupes.

Ce phénomène provoque un braconnage massif, souvent facilité par la circulation d'armes automatiques dans les zones rurales.

Une chute spectaculaire des populations animales

Des études scientifiques menées dans de nombreuses aires protégées africaines montrent que les guerres entraînent une diminution rapide des populations de grands mammifères. Les chercheurs ont analysé les données de 126 réserves naturelles dans 19 pays africains et ont constaté une corrélation claire entre la fréquence des conflits armés et le déclin des populations animales.

Même un niveau relativement faible de violence – un conflit sur une période de vingt ans – suffit à provoquer une baisse mesurable du nombre d'animaux dans les



parcs.

À l'échelle continentale, certaines analyses estiment que les populations de grands mammifères africains (plus de 5 kg) ont diminué d'environ 59 % entre 1970 et 2005, en partie à cause des conflits armés et de leurs conséquences socio-économiques.

Les espèces les plus touchées sont souvent les grandes herbivores emblématiques de la savane : les éléphants, les girafes, les hippopotames, les buffles, les zèbres, les gnous.

Ces animaux sont particulièrement vulnérables car ils sont faciles à repérer, fournissent beaucoup de viande et possèdent parfois des ressources commerciales (ivoire, cornes).

Des exemples spectaculaires de destruction de la faune

Certains conflits ont presque anéanti la faune de régions entières.

Mozambique : le parc de Gorongosa

Pendant la guerre civile du Mozambique (1977-1992), les troupes gouvernementales et rebelles ont occupé le parc national de Gorongosa. Les soldats chassaient les animaux pour se nourrir et vendaient l'ivoire pour financer la guerre.

Résultat : plus de 90 % des grands mammifères ont disparu du parc en quinze ans.

Des espèces comme les éléphants, les zèbres ou les buffles ont été presque exterminées localement. Il a fallu plus de vingt ans de programmes de restauration écologique pour commencer à reconstruire les populations.

Le parc des Virunga, l'un des plus riches en biodiversité d'Afrique, a également subi l'impact des conflits armés dans l'est de la RDC. Les populations d'éléphants et d'hippopotames y ont été réduites jusqu'à 95 % dans certaines zones à cause du bra-

connage lié aux milices et aux armes de guerre.

Dans certaines régions de Somalie, les décennies de guerre civile ont provoqué la disparition de plusieurs espèces locales. Par exemple, la population de lycaons (chiens sauvages africains) y a complètement disparu pendant le conflit.

Des espèces animales ont disparu localement

Il n'existe malheureusement aucun chiffre global précis du nombre d'animaux tués par les guerres en Afrique. Les scientifiques disposent surtout de données sur les variations de populations, et non sur les morts individuelles.

Cependant, plusieurs indicateurs permettent d'estimer l'ampleur du phénomène :

Dans certaines zones de guerre, 70 à 90 % des grands mammifères ont disparu localement.

Dans plusieurs parcs africains touchés par des conflits, les populations animales ont chuté de moitié ou davantage.

Les études portant sur des dizaines de réserves montrent que la majorité des populations animales déclinent dès que les conflits deviennent fréquents.

Si l'on extrapole ces tendances à l'ensemble des zones de guerre africaines depuis les années 2000 (RDC, Soudan du Sud, Somalie, Mozambique, Mali, République centrafricaine), les pertes se comptent probablement en millions d'animaux sauvages, surtout parmi les antilopes, les buffles, les zèbres et les éléphants.

Des effets en cascade sur la flore

La disparition des animaux affecte aussi les plantes et les paysages. Les grands herbivores jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes africains : ils dispersent les graines, ils contrôlent la croissance de cer-

taines plantes, ils maintiennent l'équilibre entre savane et forêt.

Quand ces animaux disparaissent, certaines espèces végétales se développent excessivement tandis que d'autres disparaissent. Les chaînes alimentaires sont perturbées, ce qui modifie profondément les écosystèmes.

Par exemple, la disparition des grands prédateurs ou des herbivores peut entraîner des « cascades trophiques » : un changement dans la végétation, la fertilité des sols ou même les régimes d'incendies.

Dans de rares cas, les guerres peuvent aussi créer des zones involontairement protégées. Lorsque les humains quittent un territoire ou que l'accès devient dangereux, certaines espèces peuvent se rétablir.

On observe par exemple des zones naturelles relativement intactes dans des régions militaires fermées ou dans certaines zones maritimes où les activités humaines sont limitées par l'insécurité.

Mais ces effets positifs restent exceptionnels et temporaires. Dans la majorité des cas, les conséquences des conflits sur la biodiversité sont largement négatives.

Malgré l'ampleur des destructions, les chercheurs soulignent que les populations animales ne disparaissent pas toujours définitivement. Lorsque la paix revient et que les programmes de conservation reprennent, certaines espèces peuvent se rétablir.

Des exemples comme le parc de Gorongosa montrent qu'une restauration écologique ambitieuse peut permettre à des populations animales de revenir progressivement, même après des pertes massives.

Cependant, ce processus peut prendre plusieurs décennies et nécessite des investissements importants.

K.B

L'ÉDUCATION ET L'INSTRUCTION ASSASSINÉES UN AUTRE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ DES SIONISTES À GHAZA

Depuis près de trois ans, la bande de Ghaza subit une agression militaire qui frappe directement son système éducatif. Des milliers d'élèves et d'enseignants ont été tués, des centaines d'écoles ont été détruites, et l'accès à l'enseignement reste bloqué. Derrière ces chiffres, c'est l'avenir d'une génération entière qui se trouve compromis, entre faim, peur et privation de savoir.

Par Chaimaa Sadou

Le rapport publié par l'Euro-Med Human Rights Monitor est sans appel : l'entité sioniste mène un « génocide éducatif » contre la population de Ghaza. Vingt-huit mois après le début de l'agression militaire, l'éducation est paralysée. Les infrastructures éducatives sont réduites en ruines, les enseignants décimés, et les élèves laissés sans avenir scolaire. Ce constat, relayé par des médias internationaux, met en lumière une politique systématique visant à priver les enfants palestiniens de leur droit fondamental à l'instruction.

Selon l'observatoire, plus de 780 000 élèves et étudiants n'ont pas pu reprendre un enseignement normal depuis trois années scolaires consécutives. Les rares cours dispensés se déroulent dans des bâtiments endommagés de l'UNRWA ou dans des tentes improvisées, sans sécurité ni conditions minimales pour apprendre. Cette situation creuse des lacunes irréversibles dans le parcours académique des jeunes Palestiniens et menace leur avenir professionnel. Les enfants, au lieu d'apprendre à lire et à écrire, grandissent dans la peur et l'incertitude.

Les chiffres sont particulièrement alarmants : 18 911 élèves et 1 362 étudiants universitaires ont trouvé la mort, tandis que des milliers d'autres ont été blessés. Du côté des enseignants, 794 professeurs ont été tués et plus de 3 261 blessés. Les universités n'ont pas été épargnées : 63 bâtiments universitaires ont été totalement détruits, et les autres subissent des



dégâts majeurs. Ces pertes humaines et matérielles traduisent une volonté systématique de briser l'avenir d'une génération.

Au-delà des destructions, le blocus empêche l'entrée de matériaux et d'équipements nécessaires à la reconstruction. Les écoles ne peuvent être rebâties, les universités ne peuvent plus fonctionner normalement, et les élèves restent enfermés dans une spirale d'exclusion éducative. L'observatoire insiste : il ne s'agit pas seulement d'un dommage collatéral, mais d'une politique délibérée visant à anéantir le savoir et à fragiliser durablement la société palestinienne.

Or, l'éducation est bien plus qu'un droit : c'est une condition essentielle pour le développement humain et social. Les enfants privés d'école perdent non seulement des connaissances, mais aussi des re-

pères, une stabilité et une chance de construire un avenir digne. Dans ce contexte, la question de l'alimentation prend une importance particulière. Un élève qui ne mange pas à sa faim ne peut pas assimiler correctement ses cours. Les spécialistes rappellent que la nutrition joue un rôle clé dans la concentration, la mémoire et la réussite scolaire. À Ghaza, où la pauvreté et le manque de ressources alimentaires s'ajoutent aux destructions, les enfants souffrent d'une double peine : la faim et l'absence d'école.

Les conséquences psychologiques sont également lourdes. Les enfants qui vivent dans des tentes-écoles, exposés aux bombardements et à l'insécurité permanente, développent des traumatismes qui entravent leur capacité d'apprentissage. La peur, le deuil et la précarité deviennent leur quotidien. Sans

un environnement stable et protecteur, il est impossible de bâtir une génération capable de relever les défis de demain.

La communauté internationale est appelée à réagir. Les organisations humanitaires insistent sur l'urgence de protéger le droit à l'éducation et de garantir aux enfants palestiniens un environnement sûr pour apprendre. Sans cela, c'est tout un peuple qui risque de voir son avenir compromis, privé de médecins, d'ingénieurs, d'enseignants et de travailleurs qualifiés. Le « génocide éducatif » dénoncé par l'Euro-Med Monitor ne vise pas seulement les infrastructures, mais l'être humain lui-même, en empêchant la transmission du savoir et en détruisant les bases de la société.

C.S

INTERNET ET TÉLÉPHONIE

LE CÂBLE SOUS MARIN MEDUSA AU CŒUR DE TOUTES LES PRÉOCCUPATIONS

Par Hamida Indja

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, s'est rendu au centre d'atterrissage du câble sous-marin « Medusa » à Barcelone, en Espagne. Cette information a été annoncée jeudi dans un communiqué du ministère.

Cette visite s'est déroulée en marge de la participation du ministre au Congrès mondial de la téléphonie mobile. À cette occasion, il a pris connaissance de l'état d'avancement des préparatifs liés à la mise en service de ce câble sous-

marin, dont l'entrée en exploitation est prévue au début de l'année prochaine.

Le projet « Medusa » est considéré comme particulièrement important pour le développement des infrastructures de télécommunications en Algérie. Il contribuera à améliorer la connexion du pays aux réseaux internationaux et à accroître la capacité d'accès à internet.

Le centre d'atterrissage du câble joue un rôle stratégique dans le système des télécommunications. Il constitue une passerelle reliant l'Algérie à l'Europe et permet d'améliorer la qualité des communications internationales.

Ce projet permettra également de diversifier

les itinéraires des câbles sous-marins reliant l'Algérie à l'étranger. Il contribuera aussi au développement des services de la technologie 5G et au renforcement de la souveraineté numérique ainsi que des infrastructures technologiques du pays. Le ministre, M. Sid Ali Zerrouki avait déjà présidé le lancement officiel du projet « Medusa » depuis le port d'Alger en octobre 2025. Ce câble reliera l'Algérie à travers deux points d'atterrissage situés à Alger et dans la ville de Collo, ce qui permettra de renforcer la capacité internet et de sécuriser la connectivité internationale du pays.

H I

ÉTUDIANTES EN CITÉ « U »

ENTRE ÉTUDES ET SPIRITUALITÉ

Les étudiantes de l'université Kasdi-Merbah à Ouargla s'attellent à concilier entre études et vie spirituelle durant le mois sacré du Ramadhan au sein des résidences universitaires, loin du foyer familial.

Suivre assidument les cours universitaires et consacrer l'esprit de solidarité et de convivialité sont les tâches quotidiennes des résidentes des cités universitaires, dont certaines passent pour la première fois le Ramadhan loin de leur famille, tentant en ce mois d'arranger leur programme selon les exigences des études et les devoirs spirituels imposés par ce mois sacré.

Après une journée pédagogique, entre salles de cours, bibliothèques et stages, les étudiantes,

notamment les copines de chambres, s'affairent, dès l'après-midi, outre l'exploitation des cuisines collectives des résidences, à transformer leurs chambres en espaces de préparation des repas, aussi simples soient-ils, à partager à l'heure de la rupture du jeûne, dans une ambiance fraternelle et conviviale. Dans ce cadre, une résidente confie que la vie dans le campus, bien que tout à fait différente de chez-soi, est marquée par la solidarité et le partage de repas collectifs dans une ambiance bon enfant.

Selon une autre étudiante, préparer ensemble l'iftar contribue à consolider la cohésion entre les résidentes, console de l'éloignement de la famille et constitue un stimu-

lant pour poursuivre les études avec abnégation.

En plus du menu universitaire offert dans les réfectoires, certaines résidentes veillent à préparer des plats simples, donnant l'impression d'une vie communautaire, proche de celle d'une même famille.

Après la rupture du jeûne, de nombreuses étudiantes se rendent aux salles de prières et dans les mosquées proches des cités pour accomplir la prière des "tarawih" avant de poursuivre leurs soirées par la lecture du Saint Coran pour certaines et la révision des cours pour d'autres.

Par la suite, les étudiantes se retrouvent à nouveau pour préparer le plat du "S'hour", prélude d'une

nouvelle journée de jeûne.

La vie estudiantine est également ponctuée, durant ce mois, d'un programme récréatif peaufiné par le mouvement estudiantin au sein des cités et consistant en des activités culturelles et religieuses, dont des "Halqate" de récitation du Saint Coran.

Dans le but de s'assurer de la qualité des repas d'"iftar" et des prestations ainsi que des conditions de vie estudiantine, le comité local d'amélioration des oeuvres universitaires effectue des visites aux résidences universitaires pour s'enquérir de la situation des étudiantes et écouter leurs préoccupations.

RS

GYMNASTIQUE/COUPE DU MONDE-2026 (2E ÉTAPE)

KAYLIA NEMOUR QUALIFIÉE POUR LA FINALE DE LA POUTRE

La championne olympique algérienne Kaylia Nemour s'est qualifiée, hier vendredi, pour la finale de la poutre dans le cadre de la deuxième étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique, actuellement en cours à Bakou (Azerbaïdjan), après une prestation remarquable lors des qualifications.

Nemour a décroché son billet pour la finale de la poutre après avoir pris la première place des qualifications avec une note de 14.833, grâce à un degré de difficulté très élevé (6.6), confirmant ainsi ses ambitions à viser l'une des médailles.

La star du gymnaste mondial s'était déjà qualifiée, jeudi, pour la finale des barres asymétriques, en obtenant la troisième place des qualifications avec une note de 14.066.

Cette participation constitue une nouvelle étape pour la gymnaste algérienne dans le circuit de la Coupe du monde 2026, après la première manche organisée à Cottbus (Allemagne) en février dernier, où elle avait remporté la médaille d'argent à la poutre.

Sa compatriote, la jeune gymnaste algérienne Luna Hamames, âgée de 19 ans et évoluant au club d'Hyères en France, prend également part à cette étape. Sa participation vise à acquérir davantage



d'expérience et à mettre en valeur les progrès de la gymnaste algérienne sur la scène internationale, selon la Fédération algérienne de Gymnastique.

Après la deuxième étape à Bakou (Azerbaïdjan), la compétition se poursuivra à Antalya (Turquie), Le Caire (Égypte) et Osijek (Croatie), avant de se conclure à Doha (Qatar) du 14 au 18 avril.

Selon la Fédération internationale de gymnastique, les champions olympiques Kaylia Nemour (ALG), Rhys McCleagh (IRL), et Eleftherios Petrounias (GRE) sont les têtes d'affiche d'un plateau relevé lors de l'étape de Coupe du monde de Bakou, où stars de retour et jeunes prétendants promettent un spectacle de haut niveau.

RS/APS

CAN-2026 FÉMININE

LE TOURNOI REPROGRAMMÉ DU 25 JUILLET AU 16 AOÛT

La Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 féminine, prévue initialement du 17 mars au 3 avril, a été reprogrammée et se jouera finalement du 25 juillet au 16 août prochains, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), jeudi sur son site officiel.

"Après des discussions entre la CAF et ses partenaires, la FIFA et d'autres parties prenantes, la CAF a décidé de reprogrammer les dates de la CAN-2026, du 25 juillet au 16 août 2026, afin d'assurer le succès de cette importante compétition féminine, compte tenu de certaines circonstances imprévues", explique l'instance continentale dans un communiqué. "Les préparatifs pour la CAN-2026 sont en cours et toutes les parties sont confiantes quant à sa réussite", conclut l'instance africaine.

La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition disputée en 2024 (décalée à 2025), les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

RS/APS

FOOTBALL

CAN FÉMININE 2026

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE REPREND LE TRAVAIL À ALGER

La sélection algérienne féminine de football a repris mercredi soir le travail au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de la phase finale de la CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La sélection féminine a regagné le pays mercredi en provenance du Caire, après avoir disputé une double confrontation amicale contre l'Égypte, soldée par deux victoires (3-0 et 3-2).

À peine arrivées, les Vertes ont enchaîné avec une séance de récupération au Centre technique national de Sidi Moussa, marquant ainsi la reprise du travail.

Le stage se poursuivra jusqu'au 7 mars, conformément au programme initial.

Le sélectionneur national, Farid Benstiti, avait convoqué 28 joueuses, dont une grande majorité de professionnelles évoluant à l'étranger, notamment en France, en Suisse, en Angleterre, en Turquie et en Arabie saoudite.

L'équipe algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner finalement devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

RS/APS

ATHLÉTISME

LA 6^E ÉDITION DU SEMI-MARATHON DE TAMGOUT SERVIRA DE PRÉSÉLECTION POUR LES MONDIAUX DE COPENHAGUE

La 6e édition du semi-marathon de Tamgout, prévue le 24 avril prochain, dans la commune de Fréha (Tizi-Ouzou), "servira de présélection pour les championnats du monde 2026" de la spécialité, qui auront lieu du 19 au 20 septembre prochain au Danemark, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs.

Cette compétition, prévue sur une distance réglementaire de

21,097 kilomètres, sera ouverte aux athlètes de plus de dix-huit ans et elle permettra à la Direction technique nationale de la Fédération algérienne d'athlétisme, de repérer les éléments les plus en forme, et qui pourront représenter au mieux les couleurs nationales aux Mondiaux de Copenhague.

Les inscriptions ont débuté ce week-end, alors que le dernier délai pour confirmer les engage-

FOOTBALL

ments a été fixé au 31 mars courant, a-t-on encore appris de même source.

"Les athlètes inscrits auront tous droit à un T-shirt officiel du semi-marathon de Tamgout, ainsi qu'à une médaille personnalisée, en souvenir de leur participation" ont encore détaillé les organisateurs.

RS/APS

CHERIF EL-OUEZZANI TAHER NOUVEL ENTRAINEUR DU MCO

Le MC Oran, club de Ligue 1 algérienne de football, a officialisé jeudi la nomination de Cherif El-Ouezzani Taher au poste d'entraîneur de l'équipe première, après la signature de son contrat.

Ancien international algérien, Cherif El-Ouezzani avait rejoint le club l'été dernier en tant que directeur sportif. Il avait pris les commandes de l'équipe de manière

temporaire lors des trois dernières journées, après la résiliation du contrat de l'entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido.

Sous sa direction, les "Hammaraoua" ont décroché sept points lors de ces trois matches, avec deux victoires et un match nul à l'extérieur, permettant à l'équipe oranaise de grimper à la cinquième place du championnat

avec 30 points après 20 journées, tout en comptabilisant un match en retard.

La direction du club n'a pas précisé si l'ancien milieu de terrain du MCO conservera également son poste de directeur sportif ou si un autre technicien sera nommé à cette fonction.

RS/APS

COUPE D'ALGÉRIE 2026 - QUARTS DE FINALE

L'USMA ET LE CAB, DERNIERS QUALIFIÉS POUR LE DERNIER CARRÉ

L'USM Alger et le CA Batna ont validé leur ticket pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en éliminant mercredi soir, respectivement à domicile, la JS Saoura et le MC Saïda, sur le même score (1-0).

Au temple olympique du 5-Juillet, l'USMA, tenant du trophée, a dû attendre la 35e minute pour trouver la faille, grâce au défenseur Saâdi Redouani.

Libre de tout marquage au deuxième poteau, le capitaine des Rouge et Noir a réussi à tromper la vigilance du portier béchari Abdelkadir Salhi d'un tir dans la surface.

Après la pause, la JSS a tenté à plusieurs reprises, dans l'espoir de revenir dans le match, mais la défense algéroise, solide, a annihilé les tentatives des joueurs d'Abdelkader Amrani, considéré comme l'entraîneur le plus titré dans la compétition avec 5 trophées, remportés avec le WA Tlemcen (1998), l'ASO Chlef (2005 et 2023), le MO Béjaïa (2015) et le CR Belouizdad (2019).

Du côté des Aurès, le CA Batna, actuel leader de la Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Est), a réussi à s'extirper du piège du MCS, dans un stade du 1er novembre 1954 plein à craquer.

L'unique but de la partie a été inscrit par Mounib Benmerzoug, qui a crucifié le gardien saïdi Daâs (17e) d'un tir puissant des 25 mètres.

Le MCS, actuel 11e au classement de la Ligue 2 (Gr. Centre-Ouest), a terminé la partie à dix, après l'expulsion du milieu de terrain Mohamed Amine Baroud (53e).

Dans les deux premiers quarts de finale de l'épreuve populaire, disputés mardi soir, le CR Belouizdad, finaliste malheureux de la précédente édition, et le CS Constantine se sont qualifiés, en éliminant à la maison, respectivement le MC Alger (3-2, AP) et la JSM Béjaïa (1-0).

Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le derby algérois a été riche en rebondissements. Le Chabab a ouvert la marque sur une belle tête du Tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda (17e), avant

que le Mouloudia n'égalise grâce à Ayoub Ghazala, sur penalty (29e).

En seconde période, le CRB a repris l'avantage par le latéral gauche Naoufel Khacef (46e), mais le Doyen est parvenu à revenir au score en fin de match, grâce au Guinéen Mohamed Saliou Bangoura (90e), entré en jeu quelques minutes plus tôt.

La rencontre s'est finalement décidée en prolongation. L'autre défenseur belouizdadi Youcef Laouafi, étrangement libre de tout marquage, a inscrit le but de la qualification (100e).

Dans l'autre quart de finale, disputé au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC a validé aux forceps son billet pour le dernier carré, grâce à un but signé Réda Boumechra sur penalty (90e+6), face à une équipe de la JSM Béjaïa, pensionnaire de la division inter-régions, qui n'a pas démérité (1-0).

Les deux affiches des demi-finales : CSC - CRB et CAB - USMA, se joueront le mardi 7 avril

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBIE

LA 15^e ÉDITION S'OUVRIRA LUNDI PROCHAIN À ALGER

La 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi se tiendra du 9 au 12 mars au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. Placée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation rendra hommage aux grandes figures du chaâbi tout en offrant une tribune aux jeunes talents appelés à perpétuer ce patrimoine musical authentique.

Par Yakout Abina

Le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria accueillera, du 9 au 12 mars, la 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi. L'annonce a été faite jeudi dernier par le commissaire de l'événement, Abdelkader Bendameche, lors d'une conférence de presse tenue sur place. M. Bendameche a fait savoir que le concours officiel de cette 15^e édition du festival annuel organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, réunira 16 candidats qualifiés venus de différentes wilayas du pays.

Il a également précisé que les 16 candidats retenus pour cette 15^e édition ont été choisis parmi plus de 50 participants issus de plusieurs wilayas lors des phases éliminatoires. Ces finalistes concourront pour trois prix d'une valeur respective de 200.000 DA pour la première place, 150.000 DA pour la deuxième et 100.000 DA pour la troisième place.

Ajoutant que cette 15^e édition, dont le jury sera présidé par l'artiste El Hadi El Anka, sera consacrée à la mémoire de deux grandes figures de la chanson chaâbie, Cheikh El Hadj Bourahla (1918-1984) et Cheikh Khalifa Belkacem (1907-1951). Un hommage leur sera rendu pour leur rôle majeur dans le développement de ce genre musical authentique et



pour la richesse du patrimoine qu'ils ont transmis.

Le commissaire du festival a également souligné que cette édition proposera "un programme artistique varié" tout au long des soirées du mois de Ramadhan. Celui-ci réunira des voix de renom du chaâbi et sera enrichi par la projection de films documentaires consacrés aux artistes honorés ainsi qu'au défunt chanteur Amar Ezzahi.

L'ouverture du festival sera marquée par la présentation d'un spectacle artistique mêlant théâtre, poésie et musique, retraçant l'histoire de la chanson chaâbi et de ses chantres et pionniers. Par ailleurs, M. Bendameche a rappelé que cette

manifestation, destinée en priorité aux jeunes, constitue également une véritable école de formation artistique.

Dans ce cadre, des ateliers de formation ont été organisés au profit des candidats à l'Institut national supérieur de musique (INSM). Encadrés par des enseignants spécialisés, ces ateliers visent à accompagner les participants et à leur permettre d'acquérir les différents outils artistiques, techniques et esthétiques nécessaires, selon une approche scientifique et méthodique.

Selon le commissaire du festival, l'objectif de cette manifestation est de mettre en lumière les jeunes talents du chaâbi, un style musical an-

cestral puisant ses racines dans la poésie du melhoun, et également à faire émerger une nouvelle génération d'artistes tout en contribuant à la préservation et au développement de ce genre musical authentique.

A cette occasion, une exposition photographique sera organisée afin de retracer le parcours de plusieurs figures artistiques ayant marqué et enrichi le répertoire de la chanson chaâbi, en hommage aux différentes générations qui ont contribué à la perpétuité de ce genre musical, considéré comme un symbole de l'identité nationale et de la culture algérienne authentique. Parallèlement, une exposition du livre, en partenariat avec l'Entreprise nationale des arts graphiques, mettra en lumière les trésors du patrimoine musical algérien.

M. Bendameche a en outre indiqué que cette édition sera également marquée par la publication d'un ouvrage regroupant 58 poèmes en langue arabe, signés par le doyen de la chanson chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka.

Créé en 2006, le Festival culturel national de la chanson chaâbi a pour vocation de préserver le patrimoine de ce genre musical populaire, notamment à travers la formation de jeunes talents appelés à perpétuer la pratique de cet art authentique.

Y.A

CHANSON ENGAGÉE

L'ARTISTE LIBANAIS MARCEL KHALIFA ANIME UN CONCERT À ORAN

L'artiste libanais engagé et virtuose du oud, Marcel Khalifa, a animé, dans la nuit de mercredi à jeudi, à la salle du Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, un concert exceptionnel où la parole expressive s'est mêlée à une mélodie émouvante, offrant une fresque musicale témoignant d'une grande créativité.

Le concert s'est déroulé en présence du conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Djemâa, de la directrice locale de la Culture et des Arts, Bouchera Salhi, ainsi que de la directrice régionale de l'Office national de l'information et de la culture, Nabila Benzerdjeb, aux côtés de nombreuses figures artistiques et culturelles et d'un large public composé d'une génération ayant mémorisé les chansons de cette grande figure de la scène artistique arabe, et d'autres venus découvrir ses œuvres.

Dans une ambiance chaleureuse, marquée par des applaudissements nourris, le public a savouré les interprétations de Marcel Khalifa, qui a chanté et joué pour l'amour, l'humanité et les causes justes, notamment la cause palestinienne.

Certains spectateurs ont qualifié cette soirée artistique d'"inoubliable", où la mélodie authentique s'est harmonieusement mêlée à des paroles puissantes dans un arrangement musical

raffiné. Marcel Khalifa a, ainsi, ouvert le programme par une pièce musicale interprétée de sa voix douce et accompagnée de son jeu remarquable au oud, en hommage au peuple algérien et à la ville d'Oran. Il a ensuite enchaîné avec une sélection de ses chansons intemporelles reprises en chœur par le public, notamment "Ya Tayr Ya Hamam" et "Muntasib Al Qama Amshi", poème du défunt poète palestinien Mahmoud Darwich, qui marient authentiquement le rythme et puissance des mélodies.

L'artiste a également interprété des œuvres emblématiques de son répertoire telles que "Rita", "Ahinou Ila Khobz Oummi", "Ya Bahriya Hila Hila" et "Monadiloun", entre autres chansons profondément ancrées dans la mémoire et la sensibilité de plusieurs générations.

Marcel Khalifa a également animé la soirée aux côtés de son fils, le pianiste Ramy Khalifa, et de son neveu, le violoncelliste Sary Khalifa, avec des pièces instrumentales intitulées "Beyrouth" et "Le Cri", qu'il a dédiées "à toutes les fa-

milles des martyrs tombés sur une terre pure".

Dans une déclaration à la presse, le grand artiste libanais s'est dit heureux d'animer ce concert et admiratif de l'interaction du public avec ses chansons. Il a ajouté que "la famille algérienne reste attachée à la chanson engagée, car l'Algérie a beaucoup lutté. C'est pourquoi le peuple algérien aime la musique qui vient du cœur et de l'âme". Ce concert s'inscrit dans le cadre de la tournée de Marcel Khalifa en Algérie, qui a débuté à Alger puis à Oran et se clôturera demain à Constantine, a indiqué le conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Djemâa, dans une déclaration à la presse en marge de cette soirée.

Il a ajouté que "ce concert s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, visant à dynamiser la scène culturelle à travers diverses formes d'expression artistique".

RC

CENTRE NATIONAL DU CINÉMA

PROJECTION DE QUATRE COURTS MÉTRAGES DE CINÉASTES ALGÉRIENNES

Une séance de projection de quatre courts métrages de cinéastes algériennes a été organisée mercredi soir à Alger par le Centre national du cinéma (CNC) dans le cadre de son programme spécial de courts métrages pour le mois du Ramadan.

En présence du directeur du CNC, Mourad Chouih, aux côtés de cinéphiles et professionnels du cinéma, ce cinéclub, a accueilli pour sa 2^e édition, quatre jeunes cinéastes qui ont présenté leurs courts métrages- entre fictions et documentaires- qui explorent des thèmes variés.

Dans la catégorie documentaire, le court métrage "Clef du sol" de la réalisatrice Alia Louiza Belamri, parcourt en 20 mn les ruelles du vieil Alger, berceau de son héritage et de son identité et lieu de mémoire et d'histoire de ses ancêtres, à travers l'aventure d'un jeune artiste, Wassim.

Ce violoniste se trouve écartelé entre son désir de partir s'installer ailleurs à la recherche d'un nouvel horizon, et celui de rester dans son

pays. Pour sa part, Assia Khemissi a présenté son documentaire "Khamssinate" (Années cinquante), un voyage personnel au cœur de Timimoun, dans le Sud algérien.

Mêlant images contemporaines et extraits sonores d'archives, le documentaire, met en lumière, dans une approche cinématographique frôlant le reportage, le rôle des femmes dans la préservation du patrimoine culturel immatériel et la culture ancestrale notamment le chant Ahellil.

Dans la fiction, Amel Belidi a présenté sa fiction "Tchebchaq Marikane" qui raconte en 26 mn l'histoire de deux adolescentes Samia et Nouara qui baignaient dans la joie et l'innocence avant que la violence et la peur ne viennent bouleverser

leur vie après l'assassinat du père de Nouara, pris pour le père de Samia.

Imane Ayadi a, quant à elle, présenté son film "Nya", un portrait de Anya, une fillette vit son enfance au milieu de questions innocentes et du silence des adultes, avant qu'un événement bouleverse son monde intérieur et la pousse à affronter les non-dits au sein de sa famille.

A l'issue des projections, des débats, animés par le cinéaste Said Mehdaoui, ont été ouverts au public, avec la participation de professionnels du cinéma et les quatre réalisatrices qui ont partagé leurs expériences individuelles et parcours artistiques.

RC

FRANCESCA ALBANESE: RÉPONSE À MES DÉTRACTEURS

ANATOMIE D'UNE DIFFAMATION

(1/2)

Le ministre des affaires étrangères français, M. Jean-Noël Barrot, persiste, signe et s'enferme : la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation dans les territoires palestiniens occupés doit démissionner... pour des propos qu'elle n'a pas tenus. Mme Francesca Albanese répond dans nos colonnes à la vaste campagne de dénigrement dont elle est victime.

Par Francesca Albanese
In mondialisation.ca
In Le Monde diplomatique

Le ministre des affaires étrangères français, M. Jean-Noël Barrot, persiste, signe et s'enferme : la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation dans les territoires palestiniens occupés doit démissionner... pour des propos qu'elle n'a pas tenus. Mme Francesca Albanese répond dans nos colonnes à la vaste campagne de dénigrement dont elle est victime.

Depuis plus de deux ans, mon mandat fait l'objet de polémiques soigneusement orchestrées, et d'une virulence croissante. Le 8 février, une députée française a attaqué ma personne sur la base de déclarations tronquées me faisant dire qu'Israël « est l'ennemi commun de l'humanité », alors que mon discours visait les pays qui ont armé Israël, ainsi que les médias et les algorithmes des réseaux sociaux qui ont amplifié le discours génocidaire [1]. Sans prendre soin de vérifier la teneur exacte de mes dires ni examiner les faits, le ministre des affaires étrangères français Jean-Noël Barrot s'est aussitôt fait l'écho de ces attaques à l'échelle internationale, condamnant comme « outranciers et coupables » des propos que je n'ai jamais tenus et annonçant que la France saisirait le Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour appeler à ma démission. Ses homologues italien, allemand et tchèque lui ont emboîté le pas, sans davantage procéder aux vérifications élémentaires qu'exige leur charge. Le 19 février, le premier ministre français Sébastien Lecornu a publiquement repris la même demande.

Si la critique est inhérente à toute fonction publique, plus encore quand elle touche aux droits humains, cette affaire révèle un aspect troublant : l'acharnement avec lequel certains États préfèrent s'en prendre à la messagère plutôt que d'essayer de réfuter le message.

Le caractère inédit et corrosif de cette attaque contre une experte indépendante désignée par les Nations unies ne tient pas seulement à la violence des accusations et à la fabrication délibérée de mensonges. Mais aussi et surtout au fait que le sommet de l'État dirige et assume la manœuvre. Il ne s'agit plus dès lors d'une controverse, mais du symptôme de la faillite d'un système, fait de promesses solennelles et de traités internationaux que l'on invoque en temps de paix, mais que l'on enterre dès que leur application dérange.

Nommée par le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU), je suis rapporteuse spéciale depuis le 1er mai 2022, et jusqu'en 2028. Huitième titulaire de ce mandat — et première femme à ce poste —, j'ai assumé cet engagement bénévole après une carrière consa-



crée à la défense des droits humains, principalement auprès des Nations unies — notamment au Haut-Commissariat aux droits de l'homme et à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa) à Jérusalem —, et à la recherche universitaire sur la Palestine.

L'attention portée à Israël ne relève ni d'un choix personnel ni d'un parti pris : elle découle de la résolution 1993/2A du Conseil des droits de l'homme, adoptée le 19 février 1993 en réponse à près de trente ans d'occupation de Gaza, de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est. M'accuser de « manquer de neutralité » revient à déformer sciemment ce mandat. Aucun des quatorze autres rapporteurs des Nations unies investis d'un mandat-pays ne fait l'objet de telles attaques ; nul n'accuse les titulaires chargés de l'Afghanistan, de la Russie ou de l'Iran d'« obsession » dans l'exercice de leur mission. Mais, dès lors qu'Israël est concerné, l'accomplissement ordinaire d'un mandat devient aux yeux de certains, au sein même des gouvernements, une faute à justifier plutôt qu'un devoir à remplir.

Mon travail consiste à établir et qualifier juridiquement des faits dans les territoires occupés, où règne un dualisme juridique institutionnalisé : le droit civil s'applique aux colons israéliens et le droit militaire aux Palestiniens, y compris aux enfants. En effet, Israël est le seul pays au monde où des enfants sont systématiquement poursuivis devant des tribunaux militaires. Décrire ce système comme un apartheid exercé contre les Palestiniens sous forme de dictature militaire relève non pas de la provocation mais de la qualification juridique. Mes premiers rapports remis à l'ONU en 2022-2023 ont documenté l'entrave systématique au droit à l'autodétermination du peuple palestinien, la privation arbitraire et systématique de liberté, et l'impact structurel de l'occupation sur l'enfance [2].

Un panoptique à ciel ouvert
Droit de vivre libre en tant que peuple, de décider de sa voix politique, de

gérer ses ressources, de tracer son propre avenir, l'autodétermination conditionne l'exercice de tous les autres droits. Sa négation se trouve au cœur de tout projet colonial de peuplement. Depuis des décennies, la fragmentation territoriale, l'expansion des colonies, les restrictions aux déplacements, au travail, à l'éducation et à l'accès à la justice, la confiscation des terres, la démolition de dizaines de milliers de maisons, l'enfermement de Gaza, et les près de 6 000 morts, dont environ 1 200 enfants, causés par les attaques israéliennes entre 2008 et 2022 ont rendu improbable toute perspective de vie libre et indépendante.

Dans l'ensemble du territoire palestinien occupé, Israël a instauré un régime carcéral — à l'intensité et aux méthodes variables — qui contraint toutes les dimensions de la vie quotidienne. Constamment surveillés, entravés dans leurs déplacements par des points de contrôle, des murs et un maillage bureaucratique oppressant, perpétuellement exposés aux arrestations et à la détention arbitraire, la torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, les Palestiniens vivent dans ce qui s'apparente à un panoptique [3] à ciel ouvert.

Achevé juste avant et présenté juste après les attaques du 7 octobre 2023, mon rapport sur l'enfance est à la fois le plus accablant et le moins commenté. Il évoque le processus de « désenfantisation » (« unchilding »), un terme emprunté à l'universitaire israélo-palestinienne Nadera Shalhoub-Kevorkian [4], pour décrire le quotidien d'enfants privés de protection et d'innocence, grandissant dans la violence omniprésente : tués, mutilés, orphelins, témoins de la mort ou de l'humiliation perpétuelle de leurs proches et de la destruction de leur foyer. Ignorer leur désespoir, c'est renoncer à une part de notre humanité et violer l'obligation la plus sacrée au monde et du droit international : protéger l'enfance.

Mon rapport de mars 2024 s'inscrit dans cette même approche ; il porte lui aussi sur les victimes d'un système

structuré. Intitulé « Anatomie d'un génocide [5] », il documente les cinq premiers mois d'attaques israéliennes sur Gaza après les massacres commis par le Hamas le 7 octobre 2023 : meurtres, atteintes physiques et mentales graves, soumission à des conditions de vie visant la destruction du groupe, sur fond de rhétorique déshumanisante émanant de responsables étatiques. Pendant cette période, Israël a maquillé son action d'un « camouflage humanitaire », libellé dans un langage apaisant — « conflit », « dommages collatéraux », « safe zones », « ordres d'évacuation » — pour justifier l'effacement progressif de Gaza et de son identité, la suppression de la capacité des Palestiniens à exister comme communauté, à habiter leur terre, à transmettre leur mémoire. Dans le rapport suivant, « L'effacement colonial par le génocide [6] », j'ai montré comment ce génocide s'étend en Cisjordanie et à Jérusalem-Est par le biais d'un nettoyage ethnique, l'ensemble formant l'aboutissement logique d'une entreprise de colonisation de peuplement : effacer pour remplacer, détruire pour s'approprier.

Je ne suis pas la seule à avoir abouti à de telles conclusions. Dès janvier 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) a estimé qu'il existait un risque plausible de violation de la convention sur le génocide et ordonné des mesures conservatoires. En juillet 2024, cette juridiction a également conclu à l'illégalité de la présence d'Israël dans le territoire palestinien occupé et demandé qu'elle cesse immédiatement et sans condition. La Cour a enfin constaté l'existence d'une discrimination systématique, de violations de l'interdiction de la ségrégation raciale et de l'apartheid, ainsi que de politiques d'annexion. On ne compte plus les institutions et organisations qui concluent qu'Israël commet un génocide contre le peuple palestinien dans le peu de territoire qui reste de la Palestine. L'historien israélien Raz Segal a sonné l'alarme en octobre 2023. En 2024, des historiens israéliens spécialistes de la Shoah, comme Amos Goldberg et Omer Bartov, estimaient eux aussi que leur pays commettait un génocide [7]. Quelques mois plus tard, Amnesty International en arrivait à la même conclusion, et, en juillet 2025 [8], l'organisation israélienne B'Tselem publiait un rapport en ce sens sous un titre accablant, plus saisissant encore lorsqu'on l'imagine en hébreu : « Notre génocide » [9]. Enfin, et parmi beaucoup d'autres, en septembre 2025, la commission d'enquête internationale indépendante mandatée par l'ONU affirmait également qu'un génocide était en cours à Gaza [10]. Malgré une documentation minutieuse des crimes commis, ces rapports n'ont reçu qu'une attention limitée ou nulle de la part des médias et des gouvernements occidentaux. À défaut d'une décision judiciaire formelle, la commission d'enquête constitue ce qui se rapproche le plus d'une conclusion quasi juridictionnelle fondée sur l'établissement des faits et l'analyse du droit. En tout état de cause, l'obligation de prévenir le génocide naît dès qu'un risque sérieux est identifié. En janvier 2024, lorsque la CIJ a reconnu un risque plausible à Gaza, les États devaient agir — en commençant par suspendre les transferts d'armes.

F.A (À SUIVRE...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE ROI ET LE BERGER

Il était une fois, dans un royaume paisible niché entre les montagnes, un roi puissant nommé Maliko. Sa bravoure était chantée, sa richesse enviée, et son palais dominait tout le pays. Pourtant, derrière l'or et les louanges, se cachait un défaut : le roi croyait que toute sagesse naissait sur le trône. Pour lui, les pauvres n'avaient rien à enseigner. Un jour, lors d'une promenade loin du palais, le roi se perdit dans la forêt. Les heures passèrent, la faim le gagna, la fatigue l'abattit. C'est alors qu'il découvrit une modeste cabane, habitée par un berger nommé Dama.

Sans savoir qu'il avait affaire au roi, Dama l'accueillit avec un sourire sincère. Il partagea son pain, offrit de l'eau fraîche et un coin pour se reposer. Touché, Maliko accepta de passer la nuit.

Au matin, pendant le repas, le berger dit calmement :

— « Dans la vie, il vaut mieux avoir un cœur pur qu'un trône doré.

Le trône peut tomber, mais la bonté reste debout. »

Le roi, piqué dans son orgueil, répondit :

— « Que peut savoir un berger de la vie, moi qui gouverne des milliers d'hommes ? »

Dama ne se fâcha pas. Il sourit et répondit doucement :

— « Majesté, les montagnes ne se vantent pas de leur hauteur, pourtant elles touchent le ciel. Les rivières ne crient pas leur importance, pourtant elles désaltèrent toute la terre. »

Ces paroles frappèrent le cœur du roi plus fort qu'une armée. Il comprit que la sagesse n'habite pas seulement les palais, mais aussi les cœurs simples. Que l'humilité n'abaisse pas l'homme, elle l'élève.

De retour au palais, Maliko changea. Il invita Dama, non pour lui offrir de l'or, mais pour l'écouter. Et le royaume prospéra, car un roi humble gouvernait désormais avec une sa-



gesse partagée.

Morale du conte :

L'humilité ouvre la porte à la vraie grandeur.

Celui qui croit tout savoir ferme son esprit.

Mais celui qui reste humble découvre que la sagesse se cache souvent là où l'on regarde le moins.

Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 4 mars 2026

L'HOMME QUI TIRAIT SUR LA CORDE

Dans un village posé au bord de la savane vivait Sando, un homme déterminé... mais impatient.

Tout ce qu'il voulait, il le voulait maintenant.

Un jour, il trouva une vieille corde attachée à un énorme rocher.

On disait que celui qui réussirait à le déplacer changerait son destin.

Sando tira.

De toutes ses forces.

Ses veines gonflaient.

Son souffle se brisait.

La corde trembla.

Le rocher ne bougea pas.

Épuisé, il s'assit à l'ombre.

Un ancien passa et lui demanda : — Pourquoi tires-tu contre ce qui te dépasse ?

— Parce que je veux avancer, répondit Sando.

Le vieil homme sourit : — On n'avance pas toujours en tirant. Parfois, on avance en devenant plus fort que l'obstacle.

Le lendemain, Sando ne tira plus.

Il s'entraîna.

Il observa.

Il comprit où placer ses mains, ses pieds, son souffle.

Des lunes plus tard, il tira une seule fois.

Le rocher glissa.

Et Sando comprit que ce n'est pas l'acharnement qui fait avancer, mais la maturité.

Morale :

Forcer n'est pas avancer.

S'agiter n'est pas progresser.



Dans la vie, ce que tu poursuis avec panique te fuit, mais ce qui te trouve prêt vient sans bruit.

La vraie puissance, ce n'est pas l'effort désordonné, c'est la maîtrise du temps, du geste et de soi.

Grandis avant de tirer.

Deviens avant de réclamer.

Le moment juste reconnaît toujours l'homme préparé.

Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 25 janvier 2025

LA PLACE DU CONTE EN AFRIQUE

Chez les peuples d'Afrique, le conte n'a jamais été un simple divertissement.

Il est une école de vie, un refuge pour l'âme, un code secret de sagesse transmis à la lueur du feu.

Derrière les animaux qui parlent, les princesses rebelles ou les devinettes chantées, se cache un miroir tendu à la société.

Le conte africain, c'est l'art de dire sans accuser, de transmettre sans contraindre.

C'est un chemin où chaque génération peut se reconnaître, apprendre et se réinventer.

À l'heure où le monde court, le conte nous invite à ralentir... et à réfléchir.

Il nous rappelle que la vraie sagesse ne naît pas de l'instantané, mais des expériences accumulées au fil du temps.

Nos anciens ont traversé les épreuves, porté les blessures et vu les saisons changer. Leur parole est un trésor, un phare au milieu de nos incertitudes.

Écoutons-les : dans leurs histoires se trouvent les clés de notre avenir.

Morale :

Le conte africain n'est pas seulement une histoire, c'est un héritage vivant. Il éclaire nos pas aujourd'hui pour que demain soit plus solide. Gardons vivante la voix des anciens.

Partage en commentaire une sagesse ou un proverbe que tu as reçu de tes parents ou grands-parents.

Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 23 septembre 2025



LE PALMIER ET LA TEMPÊTE



Au cœur d'un village africain, un jeune palmier grandissait au milieu des herbes et des buissons. Chaque jour, il regardait les grands baobabs et se disait :

— « Je suis trop petit. Je ne serai jamais aussi fort qu'eux. »

Un matin, une tempête terrible se leva. Le vent renversa les buissons, arracha des arbres, fit tomber même des branches du baobab.

Mais le petit palmier, lui, plia sans jamais se casser.

Quand le soleil revint, il se tenait toujours debout, plus solide qu'avant.

Les anciens du village dirent alors :

— « La grandeur ne se mesure pas à la taille, mais à la capacité de rester debout malgré l'épreuve. »

Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 22 septembre 2025



| Fajr | Dohr | Asr | Maghreb | Isha |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 05:45 | 12:59 | 16:16 | 18:48 | 20:09 |

CRASH D'UN AVION DE TRANSPORT MILITAIRE EN 1^{RE} RÉGION MILITAIRE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA REND VISITE AUX BLESSÉS

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a rendu visite, ce vendredi, aux blessés suite au crash d'un petit avion de transport militaire jeudi sur la Base aérienne de Boufarik, en 1ère Région militaire (RM), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Suite au douloureux accident qui a conduit au crash d'un petit avion de transport militaire de type (BE 1900), hier 05 mars 2026, juste après son décollage de la piste de la Base Aérienne de Boufarik en 1ère Région Militaire, qui a malheureusement causé le décès en martyr de deux (02) cadres et la blessure du reste des membres de l'équipage, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la

Défense Nationale Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, s'est rendu la matinée du vendredi 06 mars 2026, à l'Hôpital Central de l'Armée en 1ère Région Militaire, afin de s'enquérir de l'état de santé des blessés, et de leur apporter à eux et à leurs familles un soutien moral, en leur souhaitant un prompt rétablissement", précise la même source.

APS



TV/ANIRA

SANCTION PÉCUNIAIRE INFLIGÉE À ECHOROUK TV

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a infligé une sanction pécuniaire à la chaîne Echrouk TV pour non-respect de la durée autorisée à la diffusion des spots publicitaires télévisuels, indique vendredi un communiqué de l'instance.

"Dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives légales en matière de régulation de l'activité audiovisuelle, l'ANIRA a adressé une mise en demeure aux chaînes de télévision concernées, afin de se conformer aux dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité audiovisuelle, et ce dans un délai de 72 heures à compter de la date de la notification de la décision de l'ANIRA, conformément aux dispositions de l'article 74 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle", lit-on dans le communiqué.

"Après examen de ce qui a été diffusé sur les grilles de programmes des chaînes de télévision durant le délai de la mise en demeure, l'Autorité a constaté que les chaînes mises en demeure ont par la suite commencé à respec-

ter le temps consacré à la diffusion des spots publicitaires télévisuels, conformément aux dispositions légales et aux décisions de l'Autorité", ajoute la même source.

En revanche, "l'ANIRA a constaté que la chaîne Echrouk TV continue de dépasser le temps consacré à la diffusion des spots publicitaires, et sa persistance dans cette pratique de manière significative, en violation des dispositions précitées, nonobstant la mise en demeure qui lui a été adressée", indique la même source. Ainsi, "conformément aux dispositions de l'article 76 de la loi 23-20 susmentionnée, l'Autorité a décidé d'infliger à la chaîne concernée une sanction pécuniaire pour non-respect des dispositions des articles 58 à 62 du décret exécutif 24-250 fixant les dispositions du cahier des charges générales applicables aux services de communication audiovisuelle", précise la même source.

L'Autorité avertit également la chaîne concernée qu'"en cas de poursuite du non-respect des termes de la mise en demeure à l'avenir, elle pourrait prononcer une suspension totale ou partielle des programmes objet de l'infraction, conformément aux dispositions de l'article 77 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle", conclut le communiqué.

RA

ALGÉRIE-TURQUIE

TENUE DES TRAVAUX DE LA 3^E SESSION DES CONSULTATIONS POLITIQUES

Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Lounès Magramane, a coprésidé, vendredi à Istanbul, avec le vice-ministre des affaires étrangères de la République de Turquie, M. Musa Kulaklikaya, les travaux de la troisième session des consultations politiques algéro-turques, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont salué "les liens historiques et le niveau exceptionnel atteint par les relations algéro-turques au cours des dernières années", tout en se félicitant "des importantes étapes accomplies dans le renforcement du partenariat les unissant dans divers domaines, notamment économique et commercial", précise le communiqué.

Ces consultations ont également permis "de passer en revue le calendrier des prochaines échéances bilatérales et

d'examiner les moyens d'en tirer pleinement parti afin de renforcer les relations de coopération et de partenariat, conformément à la vision et à la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan", ajoute le communiqué.

Au cours de ces consultations politiques, "les deux parties ont échangé leurs vues et analyses, conformément aux traditions de consultation établies entre les deux pays, sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier les développements de la situation dans le Moyen-Orient et les territoires palestiniens occupés, ainsi que la question du Sahara occidental et la région du Sahel", conclut le communiqué.

RA

TRANSPORT PUBLIC

OUVERTURE D'UNE LIGNE RELIANT LES WILAYAS D'ALGER ET DE TIPASA

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture d'une nouvelle ligne de transport de voyageurs reliant les wilayas d'Alger et de Tipasa, dans le cadre de l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens et du renforcement du réseau de transport public, notamment inter-wilayas.

Cette mesure intervient en application des instruc-

tions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer la liaison entre les wilayas limitrophes et à rapprocher les services publics des citoyens, a précisé la même source.

La ligne a été mise en service jeudi matin et relie la station Tafourah (Alger centre) à la gare routière de Tipasa, a ajouté la même source, soulignant que cette

mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau de transport public et de l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens, notamment entre les wilayas caractérisées par une forte proximité géographique et une intense mobilité quotidienne.

Elle contribuera ainsi à faciliter les déplacements quotidiens et à renforcer l'intégration entre les pôles urbains, selon le communiqué.

LE CINÉMA ALGÉRIEN EN DEUIL

DÉGÈS DU RÉALISATEUR ALGÉRIEN ANIS DJAAD

Né en 1974 à Alger, Anis Djaad, ancien journaliste, a grandi dans le quartier de Bab El Oued, connaissant ses débuts dans le cinéma comme scénariste, puis assistant réalisateur, pour passer ensuite à la réalisation de courts métrages sur ses propres scénarios.

Parallèlement, le défunt avait également été écrivain, avec à son actif, quelques romans dont "L'odeur du violon" (2009). Il a écrit les scénarios de "Au bout

du tunnel", "H3O", "Les Assoiffés" et "Le hublot", dont il avait également été le réalisateur et qui a remporté en 2011, le prix du meilleur scénario du court métrage lors des Journées cinématographiques d'Alger.

Le regretté est vite passé derrière la caméra pour réaliser entre autres courts et longs métrages, "Passage à niveau" (2014), "Le voyage de Keltoum" (2016), "La vie d'après" (2021) et "The Night of Abed" (2023).

Plusieurs autres prix ont sanctionné différents films d'Anis Djaad, notamment son long métrage "La vie d'après" qui a obtenu entre autres distinctions, le Prix de la critique africaine aux 33 emes Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie) et celui du Public "El Kholchal d'Or" au Festival national de la littérature et du cinéma féminin de Saïda.

RC